



RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2007

Société Anonyme au capital de 4 050 000 €
Siège Social : 152 bis, avenue Gabriel Péri - 93400 SAINT-OUEN
622 045 383 RCS Bobigny

SOMMAIRE

Comptes consolidés au 31 décembre 2007

- A. BILAN CONSOLIDÉ
- B. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
- C. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- D. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
- E. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS
- F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Comptes sociaux au 31 décembre 2007

- A. BILAN
- B. COMPTE DE RÉSULTAT
- C. TABLEAU DE FINANCEMENT
- D. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX
- E. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes et des membres de leurs réseaux

Attestation du responsable du rapport financier

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois

Comptes consolidés au 31 décembre 2007

A. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	Notes	31-12-2007	31-12-2006	31-12-2005
Goodwill		101 245	101 732	96 130
Autres immobilisations incorporelles		2 627	2 158	2 044
Total des Immobilisations incorporelles	6.1	103 872	103 890	98 174
Immobilisations corporelles	6.2	22 446	22 915	21 084
Actifs Financiers	6.3	3 450	3 635	3 361
Participation dans les entreprises associés		580		
Impôts Différés	7.3	4 468	1 792	1 850
ACTIFS NON COURANTS		134 816	132 231	124 469
Stocks		1 540	1 963	2 295
Créances clients	6.4	378 559	355 603	305 859
Autres débiteurs	6.5	23 709	18 786	21 963
Actif d'impôt exigible		361	715	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.6	44 057	41 231	34 894
ACTIFS COURANTS		448 226	418 297	365 010
TOTAL ACTIF		583 042	550 529	489 479

PASSIF	Notes	31-12-2007	31-12-2006	31-12-2005
Capital		4 050	4 050	4 050
Primes & réserves		109 236	86 343	64 393
Résultat de l'exercice		37 359	25 589	24 323
CAPITAUX PROPRES revenant aux actionnaires de la Société		150 645	115 982	92 766
Intérêts minoritaires		1 567	1 019	584
Total des CAPITAUX PROPRES		152 212	117 001	93 350
Engagements retraites	6.8	3 563	3 592	3 432
Emprunts Partie Non Courante	6.10	70 843	87 596	87 529
PASSIFS NON COURANTS		74 406	91 188	90 961
Emprunts Partie Courante	6.10	15 820	9 549	7 493
Autres dettes financières courantes	6.11	31 938	51 164	40 610
Provisions pour autres passifs	6.9	4 412	4 120	4 472
Dettes fournisseurs	6.14	23 494	22 957	21 377
Dettes fiscales et sociales	6.12	266 820	243 028	217 149
Dettes d'impôts exigible	6.13	2 316	256	602
Autres dettes	6.14	11 625	11 266	13 467
PASSIFS COURANTS		356 424	342 340	305 169
TOTAL PASSIF et capitaux propres		583 042	550 529	489 479

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

B. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

	Notes	2007	2006	2005
Chiffre d'Affaires	5.1	1 450 431	1 302 461	1 174 805
Charges Opérationnelles	7.1	(1 373 516)	(1 249 144)	(1 122 009)
Dotation nette aux amortissements		(6 069)	(5 819)	(5 670)
Dotation nette aux provisions		(6 451)	(3 402)	(4 945)
Résultat opérationnel (*)	5	64 394	44 096	42 181
Coût de l'endettement financier	7.2	(6 369)	(5 355)	(4 995)
Résultat avant impôts		58 025	38 740	37 186
Charge d'impôt sur le résultat	7.3	(19 856)	(12 676)	(12 576)
Résultat après impôts		38 169	26 065	24 610
Quote-part dans les résultats des entreprises associées		60		
Résultat de l'exercice		38 230	26 065	24 610
Revenant:				
-aux actionnaires de la société		37 358	25 589	24 323
-aux intérêts minoritaires		871	476	287
		38 230	26 065	24 610
Résultat par Action (Actionnaires de la société) en euros				
Résultat par action de Base	5.2	3,32	2,28	2,16
Résultat par action Dilué	5.2	3,32	2,28	2,16

(*) renvoi au fait marquant de l'exercice

C. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Autres réserves	Titres auto-détenus	Résultats non distribués	Total revenant aux actionnaires de la Société	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Solde au 01/01/2005	4 050	127	(292)	66 548	70 433	601	71 034
Dividendes distribués				(1 800)	(1 800)	(190)	(1 990)
Résultat de l'exercice				24 323	24 323	287	24 610
Actions propres			39		39		39
Autres mouvements		(204)		(24)	(228)	(115)	(343)
Solde au 31/12/2005	4 050	(77)	(253)	89 047	92 766	584	93 350
Dividendes distribués				(2 250)	(2 250)	(220)	(2 470)
Résultat de l'exercice				25 589	25 589	476	26 065
Actions propres			(94)		(94)		(94)
Autres mouvements		(30)			(30)	179	149
Solde au 31/12/2006	4 050	(107)	(347)	112 386	115 982	1 019	117 001
Dividendes distribués				(2 807)	(2 807)	(316)	(3 123)
Résultat de l'exercice				37 359	37 359	871	38 230
Actions propres			158		158		158
Autres mouvements		(47)			(47)	(7)	(54)
Solde au 31/12/2007	4 050	(154)	(189)	146 938	150 645	1 567	152 212

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

D. TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2007	2006	2005
Résultat de l'exercice	38 230	26 065	24 610
<i>Elimination des charges nettes sans effet trésorerie</i>			
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	(60)		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	6 741	5 760	5 602
Variation des provisions	263	(627)	1 159
Elimination des résultats de cession d'actifs	(223)	(923)	(119)
Coût endettement financier	6 306	5 682	4 995
Charge d'impôts (y compris ID)	19 856	12 676	12 576
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt (A)	71 113	48 632	48 823
<i>Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité (B)</i>	<i>(3 064)</i>	<i>(11 280)</i>	<i>(17 054)</i>
<i>Impôts versés (C)</i>	<i>(20 117)</i>	<i>(13 723)</i>	<i>(15 553)</i>
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ (D=A+B+C)	47 931	23 629	16 216
Augmentation de capital	(521)	119	
Dividendes versés	(3 136)	(2 446)	(1 991)
rachat - revente d'actions propres	157	(94)	39
Remboursement d'emprunts	(31 029)	(4 608)	(20 787)
Emission d'emprunts (hors contrats location - financement)	20 132	4 179	5 334
Emission d'emprunts (contrats location - financement)	416	2 527	2 750
intérêts financiers versés	(6 306)	(5 682)	(4 995)
FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS FINANCIÈRES	(20 286)	(6 003)	(19 650)
Acquisitions des immobilisations incorporelles	(455)	(247)	(179)
Acquisition des immobilisations corporelles (hors capitalisation des crédits-baux)	(5 327)	(4 314)	(3 074)
Acquisition des immobilisations corporelles - crédits baux	(416)	(2 527)	(2 750)
Investissements en titres de participation consolidés			
Acquisition sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	31	(15 936)	73
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles	321	1 190	310
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles	99	111	(17)
Autres flux liés aux opérations d'investissements	155	(120)	57
FLUX LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS	(5 592)	(21 843)	(5 580)
Incidence de la variation des taux de change	(1)	(0)	(10)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	22 052	(4 217)	(9 025)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à l'ouverture	(9 933)	(5 716)	3 308
Variation de trésorerie	22 052	(4 217)	(9 024)
Trésorerie, équivalents de trésorerie et découverts bancaires à la clôture	12 119	(9 933)	(5 716)

Au Bilan

Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 057	41 231	34 894
Découverts bancaires	31 938	51 164	40 610
Trésorerie Nette	12 119	(9 933)	(5 716)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

SOMMAIRE

Note 1 - Fait marquant de l'exercice

Note 2 - Principales règles et méthodes comptables

- 2.1 - MÉTHODE DE CONSOLIDATION
- 2.2 - REGROUPEMENT D'ENTREPRISES
- 2.3 - INFORMATION SECTORIELLE
- 2.4 - CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES
- 2.5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 2.6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 2.7 - DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS
- 2.8 - ACTIFS FINANCIERS
- 2.9 - STOCKS
- 2.10 - CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS
- 2.11 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
- 2.12 - TITRES D'AUTOCONTRÔLE
- 2.13 - DIVIDENDES ET CAPITAUX
- 2.14 - EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES
- 2.15 - IMPÔTS DIFFÉRÉS
- 2.16 - AVANTAGES DU PERSONNEL
- 2.17 - PROVISIONS
- 2.18 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS
- 2.19 - RECONNAISSANCE DE PRODUITS

Note 3 - Risques financiers

Note 4 - Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

Note 5 - Information sectorielle et résultat par action

- 5.1 - INFORMATION SECTORIELLE
- 5.2 - RÉSULTAT PAR ACTION
- 5.3 - DIVIDENDE PAR ACTION

Note 6 - Notes sur le bilan

- 6.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 6.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 6.3 - ACTIFS FINANCIERS
- 6.4 - CRÉANCES CLIENTS
- 6.5 - AUTRES DÉBITEURS
- 6.6 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
- 6.7 - CAPITAL ET AUTOCONTRÔLE
- 6.8 - AVANTAGES LIÉS AU PERSONNEL
- 6.9 - PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS
- 6.10 - EMPRUNTS
- 6.11 - AUTRES DETTES FINANCIÈRES COURANTES
- 6.12 - DETTES FISCALES ET SOCIALES
- 6.13 - DETTE D'IMPÔT EXIGIBLE
- 6.14 - DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

Note 7 - Notes sur le résultat

- 7.1 - CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE
- 7.2 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER
- 7.3 - CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Note 8 - Autres informations

- 8.1 ENGAGEMENT HORS BILAN**
- 8.2 ENGAGEMENTS COMMERCIAUX ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**
- 8.3 ENGAGEMENTS COMPLEXES**
- 8.4 DETTE NETTE**
- 8.5 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES**
- 8.6 ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE**
- 8.7 EFFECTIF**
- 8.8 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION**

E. NOTES ANNEXES

Groupe Crit (« La Société ») est une société anonyme de droit français cotée au compartiment B Euronext à Paris. Son siège social est situé 152 bis, avenue Gabriel Péri, à St Ouen. Le Groupe offre des services diversifiés dont le cœur de métier est le travail temporaire.

Note 1 - Fait marquant de l'exercice

Concernant le pôle Travail Temporaire et Recrutement : des modifications de calcul de certaines charges sociales applicables jusqu'au 30 septembre 2007 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2006 ont fait l'objet d'une publication de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) en avril 2007. Les conséquences de ces changements ont été incluses dans le résultat opérationnel de l'exercice 2007.

L'effet positif de ces modifications, net de charges liées, constaté au cours de l'exercice 2007 s'élève à 23.6 M€

Note 2 - Principales règles et méthodes comptables

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration en sa séance du 14 avril 2008. Ils sont exprimés en milliers d'euros, sauf indication contraire. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Conformément au règlement CE N° 1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé, et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés de Groupe Crit et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Il comprend les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (SIC).

Normes et interprétations applicables au 1^{er} janvier 2007

Les nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire à partir de l'exercice 2007 et qui concernent le Groupe sont les suivantes :

. IAS 1 : l'amendement relatif aux informations à fournir sur le capital, a conduit à fournir des informations additionnelles sur le capital du Groupe.

. IFRS 7 : « instruments financiers : information à fournir », les informations requises par cette norme concernent principalement la dette et sont décrites en note 8.4.

. IFRIC 10 : « Information financière intermédiaire et perte de valeur » qui précise que les pertes de valeur comptabilisées lors des arrêtés intermédiaires ne doivent pas être reprises lors d'arrêtés ultérieurs. Cette interprétation s'est appliquée au Groupe durant l'exercice 2007 tel que décrit dans la note 6.1.

Rappelons que le Groupe n'a pas opté pour l'application de l'amendement de l'IAS 19 permettant d'inscrire directement les écarts actuariels sur les engagements de retraite sur les capitaux propres.

Le Groupe estime ne pas être impacté par l'évolution des autres normes IFRS entrées en vigueur en 2007, IFRIC 7 « modalités de retraitement de l'hyperinflation des états financiers selon IAS 29 », IFRIC 8 « Champs d'application d'IFRS 2 – Paiement fondé en actions », IFRIC 9 « réexamen des dérivés incorporés »).

Normes et interprétations déjà publiées et non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2007

Les nouvelles normes, amendements de normes et interprétation non entrées en vigueur, susceptibles d'avoir un impact sur les comptes du Groupe sont :

. IFRS 8 relative à l'information sectorielle qui sera d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009. Les impacts potentiels de cette norme sur les comptes du Groupe sont en cours d'analyse.

Le Groupe ne compte pas anticiper cette nouvelle norme et par conséquent l'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2009. Cette norme étant d'application rétrospective, elle imposera de retraiter l'information pour les exercices 2007 et 2008. Remplaçant la norme IAS 14, IFRS 8 est basée sur la « management approach » selon laquelle l'information sectorielle doit être présentée sur la même base que celle utilisée par le Management dans le cadre du reporting interne, tant sur le découpage sectoriel que la nature et l'évaluation des informations sectorielles.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur la présentation de l'information sectorielle au titre de l'application de la norme IFRS 8.

Le Groupe estime ne pas être impacté par les autres normes et interprétations publiées et non encore entrées en vigueur au 31 décembre 2007 (IFRIC 11 « IFRS 2 – actions propres et transactions intra-groupes », IFRIC 12 « Accord de concession de services », IAS 23 révisée « Suppression l'option de comptabilisation en charge des coûts d'emprunt », IFRIC 13 « programme de fidélisation clients », IFRIC 14 « IAS 19 - avantages du personnel – limitation de l'actif au titre des obligations définies, obligation de financement minimum et leur interaction »).

Sauf indication contraire, ces principes et méthodes comptables ont été appliqués de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 - MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles Groupe Crit exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif de droit ou de fait sont consolidées par intégration globale.

La liste des sociétés consolidées est présentée en note 8.8 ci-après.

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales"). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La méthode de l'intégration globale est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges de la filiale sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant qu'intérêts minoritaires.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux du Groupe.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Au 31 décembre 2007, toutes les sociétés contrôlées ou détenues à plus de 50% sont consolidées par intégration globale.

2.2 - REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les regroupements d'entreprises, sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût du regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs en date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par le groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, et de tous les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

2.3 - INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de premier niveau se décline suivant les pôles métiers représentatifs suivants :

- Travail temporaire et placement,
- Assistance aéroportuaire,
- Autres services.

La part de l'activité réalisée à l'étranger étant non significative, aucune analyse secondaire n'est réalisée selon le critère géographique.

2.4 - CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les postes du bilan exprimés en devise sont convertis en Euros au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les postes du compte de résultat exprimés en devises sont convertis en Euros au cours moyen annuel. Les différences de conversion en résultant sont inscrites en tant que composante distincte des capitaux propres du groupe ainsi que dans les intérêts minoritaires.

2.5 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Goodwill

A l'occasion de la première consolidation des filiales du groupe, il est procédé dans un délai n'excédant pas un an à l'évaluation de la quote-part du groupe dans l'ensemble des actifs et passifs acquis identifiables. L'écart entre cette quote-part acquise et le coût d'acquisition constitue le goodwill.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités de réalisation des tests de perte de valeur sont détaillées dans la note 2.7. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel.

Les goodwill sont comptabilisés déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas réversibles.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont pour l'essentiel des droits au bail et logiciels enregistrées à leur valeur d'acquisition. A chaque clôture, il est procédé à une revue des actifs incorporels de façon à s'assurer, sur la base d'indices tant internes qu'externes, que la valeur actuelle de l'actif reste supérieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle de l'actif est définie comme la plus élevée des valeurs vénales (valeur définie par référence au marché) et d'usage (valeur définie par l'actualisation des flux de trésorerie futurs).

Les droits au bail font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée estimée entre cinq et dix ans.

L'utilité estimée des logiciels varie de un à cinq ans et fait l'objet d'un amortissement linéaire sur cette durée.

2.6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le Groupe a choisi le principe de l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût historique amorti.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire, fondée sur la durée estimée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilité estimées retenues sont les suivantes.

Nature	Durée d'utilité estimée
Constructions	40 ans
Agencements et aménagements	3 à 5 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel informatique et de bureau	3 à 5 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans

Les terrains ne sont pas amortis

La valeur comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur recouvrable estimée lorsque cette dernière est inférieure à la valeur comptable de l'actif.

Contrats de location

La distinction entre contrats de location financement et de location simple est effectuée en privilégiant l'analyse économique du partage des risques et avantages entre le preneur et le bailleur.

Tel que préconisé par l'IAS17, les contrats de location sont comptabilisés selon leur nature. S'ils ont pour conséquence de transférer substantiellement les risques et avantages au preneur, ces contrats de location financement sont retraités et les actifs ainsi acquis sont immobilisés et amortis selon les règles du groupe et la dette correspondante est comptabilisée au passif.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat de façon linéaire sous forme de loyers sur la durée de la location.

2.7 - DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée et les immobilisations incorporelles non encore mises en service.

L'évaluation de la valeur au bilan des actifs incorporels (comme celle des goodwill) et corporels est comparée à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée du coût des ventes et la valeur d'utilité. Afin de déterminer leur valeur d'utilité, les actifs auxquels il est impossible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent.

L'Unité Génératrice de Trésorerie est un ensemble homogène d'actifs, dont l'utilisation continue, génère des entrées de trésorerie, qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus de plan d'affaires à 5 ans élaboré par le management de l'entité concernée ;
- le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital utilisé;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini de flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'U.G.T. est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé de ses actifs immobilisés (y compris les goodwill); une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant si cette valeur au bilan s'avère supérieure à la valeur recouvrable de l'U.G.T., et est imputée en priorité aux goodwill.

Les pertes de valeur peuvent être reprises (si modifications des estimations...), sauf celles qui concernent les goodwill qui sont irréversibles.

Pour l'année 2007, le taux de croissance à l'infini a été fixé à 1,5% et le coût moyen pondéré du capital utilisé a été estimé et retenu à 7,6%.

A ce titre aucune dépréciation d'actifs n'a été jugée nécessaire au titre de l'exercice 2007.

Les immobilisations de Groupe Crit ont été affectées par U.G.T. selon les secteurs d'activité du groupe : Travail temporaire et recrutement, Assistance Aéroportuaire et Autres services.

2.8 - ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont inscrits au bilan consolidé à leur coût historique, qui correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ils sont essentiellement constitués des actifs financiers non dérivés « prêts et créances » qui correspondent aux dépôts cautionnements et prêts.

Les prêts sont essentiellement composés de prêts effectués dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

Ce poste comprend également des titres de participation correspondant à des cautions versées dans le cadre des obligations légales des entreprises de travail temporaire.

2.9 - STOCKS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé à l'aide de la méthode du coût moyen pondéré (activité industrielle et de négoce). La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normale, déduction faite des frais de vente.

2.10 - CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

Les créances clients sont initialement comptabilisées à leur juste valeur. Une dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction (déduction faite des couvertures liées à l'assurance crédit). Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance.

Les créances clients cédées dans le cadre de contrats de titrisation et d'affacturage sont présentées dans le poste clients en contrepartie d'une dette nette vis-à-vis de ces organismes.

2.11 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans la rubrique « Autres dettes financières courantes ».

2.12 - TITRES D'AUTOCONTRÔLE

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

2.13 - DIVIDENDES ET CAPITAUX

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

2.14 - EMPRUNTS ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES

Les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Conformément à l'IAS 39, le contrat de titrisation est constaté en emprunts non courants pour sa totalité. Le Groupe dispose pour ce financement d'une maturité de remboursement définitif supérieure à douze mois.

Les cessions de créances dans le cadre de contrats d'affacturage sont constatées en net en autres dettes financières courantes en contrepartie des créances clients. Ces contrats sont d'une maturité de remboursement inférieure à douze mois.

2.15 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

Certains retraitements de consolidation apportés aux comptes sociaux des entités consolidées, ainsi que certains décalages d'imposition dans le temps, existant dans les comptes sociaux, peuvent conduire à des différences temporelles, conformément à IAS 12, entre la valeur fiscale et la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits au bilan consolidé. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés. De même, les déficits fiscaux reportables font l'objet d'un calcul d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés sur une base globale suivant la méthode du report variable.

Les impôts différés sont déterminés à l'aide des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé. Les effets des éventuelles variations de taux d'impôt sur les impôts différés constatés antérieurement sont enregistrés au compte de résultat au cours de l'exercice durant lequel ces changements de taux sont devenus certains. Aucune actualisation des impôts différés n'est pratiquée.

Les impôts différés actifs ne sont pris en compte que si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de la période durant laquelle les actifs deviennent ou restent récupérables.

2.16 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Engagements retraites

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite. Les régimes sont généralement financés par des cotisations versées à des fonds administrés et évalués sur la base de calculs actuariels périodiques.

Le Groupe dispose de régimes à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents.

Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies. Tel est le cas, par exemple, d'un régime qui définit le montant de la prestation de retraite qui sera perçue par un salarié lors de sa retraite, en fonction, en général, d'un ou de plusieurs facteurs, tels que l'âge, l'ancienneté et le salaire.

Déterminés conformément à la norme IAS 19, les engagements de retraite à prestations définies et non financées sont évalués selon la méthode rétrospective et constatés au passif du bilan. Selon cette méthode, chaque période d'emploi confère une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée et le calcul intègre principalement :

- Une hypothèse de date de départ à la retraite fixée à 63 ans.
- Un taux d'actualisation déterminé par référence au taux de marché à la date de la clôture, des obligations d'entreprises privées de première catégorie ou, à défaut, en retenant le taux des obligations d'Etat.
- Un taux d'inflation salariale et un taux de rotation du personnel.

Cette évaluation est effectuée chaque année.

Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements du régime.

Les engagements ne sont pas financés par Groupe Crit et font l'objet d'un passif au bilan. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de période.

Paiements fondés sur des actions

Aucun plan de rémunération fondé sur des actions n'est mis en place par le Groupe.

2.17 - PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce dernier sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

2.18 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS

Les fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les dettes fiscales et sociales comprennent essentiellement des dettes salariales et sociales ainsi que de la TVA.

2.19 - RECONNAISSANCE DES PRODUITS

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les ventes de services sont comptabilisées au cours de la période durant laquelle les services sont rendus, en fonction du degré d'avancement de la transaction évalué sur la base des services fournis, rapporté au total des services à fournir.

Les ventes de biens sont comptabilisées lorsqu'une entité du Groupe a livré les produits au client, que celui-ci a accepté les produits et que le recouvrement des créances afférentes est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés au prorata temporis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de recevoir le dividende est établi.

Note 3 - Risques financiers

Compte tenu d'une activité essentiellement française, le Groupe est peu exposé aux risques de change. Par ailleurs le Groupe n'a pas recours à des financements nécessitant une couverture du risque de taux.

Note 4 - Utilisation d'estimations et jugements comptables déterminants

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.

Les principales estimations faites par le Groupe lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul de valorisation d'actifs incorporels et de dépréciation d'actifs non financiers (notes 2.5 et 2.7), des engagements de retraite liés au personnel (note 2.16), de provisions (note 2.17) et passifs, meilleure estimation des dépenses nécessaires à l'extinction de l'obligation.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'arrêté des comptes, qui peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et de ces hypothèses.

En raison de la nature des activités du Groupe et des principes comptables retenus, aucun jugement déterminant ne nécessite de commentaires particuliers.

Note 5 - Information sectorielle et résultat par action

5.1 - INFORMATION SECTORIELLE

Analyse par secteur d'activité

Le premier niveau d'information sectorielle est défini par secteur d'activité.

La part de l'activité réalisée à l'étranger étant peu significative, aucune analyse secondaire par secteurs géographiques n'est présentée.

Chiffre d'affaires par métier

	2007	2006	2005
Travail temporaire	1 288 364	1 143 934	1 027 628
Assistance Aéroportuaire	105 378	103 853	94 659
Divers	78 724	78 599	73 369
Eliminations inter activités	(22 035)	(23 926)	(20 851)
TOTAL	1 450 431	1 302 461	1 174 805

Résultat opérationnel par métier

	2007	2006	2005
Travail temporaire (a)	59 857	36 021	35 004
Assistance Aéroportuaire	4 321	5 723	4 968
Autres (b)	216	2 352	2 209
TOTAL	64 394	44 096	42 181

(a) renvoi au fait marquant de l'exercice

(b) le résultat opérationnel du pôle est pénalisé par l'arrêt des activités d'une filiale dédiée aux prestations d'ingénierie sur les marchés aéronautiques

Autres informations sectorielles

2007	Travail Temporaire	Assisatance Aéroportuaire	Autres services	Non affecté	Total
Dotation nette aux amortissements	1 268	4 199	603		6 069
Dotation nette aux provisions	3 201	932	2 318		6 451
Actifs	449 296	47 172	37 765	49 055	583 289
Passifs	163 047	25 417	131 066	111 534	431 063
Acquisition Immobilisations	1 617	4 039	542		6 198

2006	Travail Temporaire	Assisatance Aéroportuaire	Autres services	Non affecté	Total
Dotation nette aux amortissements	1 240	4 048	531		5 819
Dotation nette aux provisions	1 723	1 108	571		3 402
Actifs	428 758	44 611	33 422	43 738	550 529
Passifs	150 733	26 397	107 834	148 564	433 528
Acquisition Immobilisations	1 651	5 040	397		7 088

2005	Travail Temporaire	Assisatance Aéroportuaire	Autres services	Non affecté	Total
Dotation nette aux amortissements	1 270	3 569	831		5 670
Dotation nette aux provisions	2 691	885	1 370		4 946
Actifs	375 986	43 250	33 500	36 743	489 479
Passifs	212 617	23 803	23 476	136 233	396 129
Acquisition Immobilisations	642	4 963	399		6 004

Les actifs et passifs non affectés correspondent aux actifs et passifs liés au financement et ceux liés à l'impôt sur le résultat.

5.2 - RÉSULTAT PAR ACTION

	2007	2006	2005
Résultat revenant aux actionnaires de la Société	37 358	25 589	24 323
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 243	11 239	11 241
Résultat de base par action (€ par action)	3,32	2,28	2,16
Résultat dilué par action (€ par action)	3,32	2,28	2,16

En l'absence d'instruments dilutifs de capitaux propres, le résultat de base est égal au résultat dilué.

5.3 - DIVIDENDES PAR ACTION

	2007	2006	2005
Dividende revenant aux actionnaires de la Société	3 375	2 812,5	2 250
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	11 243	11 239	11 241
Dividende par action (€ par action)	0,30	0,25	0,20

Le nombre total d'actions est de 11 250 000 d'une valeur nominale de 0.36 € par action. Toutes les actions sont entièrement libérées. Aucune action ne dispose d'un droit préférentiel quant au versement de dividendes.

Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2007 est de 11 243 301.

Un dividende de 0.30 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007, représentant une distribution totale de 3 375 K€, sera proposé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires prévue le 23 juin 2008.

Note 6 - Notes sur le Bilan

6.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	GOODWILL	FOND DE COMMERCE	AUTRES	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2005				
Coût	96 158	5 718	4 634	106 509
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(4 786)	(2 946)	(7 733)
Valeur nette comptable	96 158	931	1 688	98 777
Exercice clos le 31 décembre 2005				
Valeur nette comptable à l'ouverture	96 158	931	1 688	98 777
Acquisitions		0	179	179
Cessions	(14)	0	(261)	(275)
Reclassement	(14)	14	0	0
Dotations aux amortissements		(64)	(444)	(508)
Valeur nette comptable à la clôture	96 130	881	1 162	98 174
Au 31 décembre 2005				
Coût	96 130	5 732	4 552	106 414
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(4 850)	(3 390)	(8 241)
Valeur nette comptable	96 130	881	1 162	98 174
Exercice clos le 31 décembre 2006				
Valeur nette comptable à l'ouverture	96 130	881	1 162	98 174
Entrée de périmètre	5 602		92	5 694
Acquisitions			247	247
Cessions			(4)	(4)
Reclassement				0
Dotations aux amortissements		(43)	(179)	(222)
Valeur nette comptable à la clôture	101 732	838	1 318	103 890
Au 31 décembre 2006				
Coût	101 732	5 732	4 862	112 326
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(4 893)	(3 544)	(8 437)
Valeur nette comptable	101 732	838	1 318	103 890
Exercice clos le 31 décembre 2007				
Valeur nette comptable à l'ouverture	101 732	838	1 318	103 889
Entrée de périmètre				0
Acquisitions			455	455
Cessions		(30)	(57)	(87)
Reclassement		110	188	298
Dotations aux amortissements	(487)		(195)	(683)
Valeur nette comptable à la clôture	101 245	918	1 708	103 872
Au 31 décembre 2007				
Coût	101 732	5 811	5 448	112 991
Amortissements et dépréciations cumulés	(487)	(4 893)	(3 739)	(9 120)
Valeur nette comptable	101 245	918	1 708	103 872

Le poste « Autres » est principalement constitué de logiciels acquis ou développés en interne.

Goodwill par UGT

INTERIM	98 493
AEROPORTUAIRE	2 753
AUTRE SERVICES	0
	101 245

Les tests « d'impairment » effectués à la clôture n'ont pas conduit à reconnaître des dépréciations des goodwill comptabilisés, autres que la dépréciation de 0.5 M€ déjà enregistrée au 1^{er} semestre sur le goodwill rattaché au pôle autres services.

6.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLAT* TECHNIQUES MATERIELS ET OUTILLAGE	AUTRES	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2005					
Coût	460	2 180	27 035	18 078	47 753
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(1 273)	(13 463)	(12 357)	(27 093)
Valeur nette comptable	460	907	13 572	5 721	20 660
Exercice clos le 31 décembre 2005					
Valeur nette comptable à l'ouverture	460	907	13 572	5 721	20 660
Différences de conversion	0	0	(0)	1	1
Acquisitions	0	168	4 313	1 512	5 992
Cessions	0	(91)	(2 095)	(2 173)	(4 359)
Reclassement	0	0	31	(31)	0
Dotations aux amortissements		(0)	(1 158)	(53)	(1 210)
Valeur nette comptable à la clôture	460	983	14 663	4 977	21 084
Au 31 décembre 2005					
Coût ou valeur réévaluée	460	2 256	29 284	17 387	49 388
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(1 273)	(14 620)	(12 410)	(28 304)
Valeur nette comptable	460	983	14 663	4 977	21 084
Exercice clos le 31 décembre 2006					
Valeur nette comptable à l'ouverture	460	983	14 663	4 977	21 084
Différences de conversion			1	(2)	(1)
Entrée de périmètre				550	550
Acquisitions			4 223	2 618	6 841
Cessions	(13)	(8)	(115)	(92)	(228)
Reclassement		242	7	17	266
Dotations aux amortissements		(99)	(3 569)	(1 929)	(5 597)
Valeur nette comptable à la clôture	447	1 118	15 210	6 139	22 915
Au 31 décembre 2006					
Coût ou valeur réévaluée	447	2 357	30 921	19 859	53 585
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(1 239)	(15 711)	(13 720)	(30 670)
Valeur nette comptable	447	1 118	15 210	6 139	22 915
Exercice clos le 31 décembre 2007					
Valeur nette comptable à l'ouverture	447	1 118	15 210	6 139	22 915
Différences de conversion			(3)	(3)	(6)
Entrée de périmètre					0
Acquisitions			2 845	2 898	5 742
Cessions			(20)	(90)	(110)
Reclassement			470	(768)	(298)
Dotations aux amortissements		(98)	(3 635)	(2 064)	(5 798)
Valeur nette comptable à la clôture	447	1 020	14 866	6 112	22 446
Au 31 décembre 2007					
Coût ou valeur réévaluée	447	2 357	34 212	21 896	58 914
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(1 337)	(19 346)	(15 784)	(36 468)
Valeur nette comptable	447	1 020	14 866	6 112	22 446

Dont Immobilisations financées en crédits baux

	TERRAINS	CONSTRUCTIONS	INSTALLAT° TECHNIQUES MATERIELS ET OUTILLAGE	AUTRES	TOTAL
Au 1er janvier 2005					
Coût ou valeur réévaluée	439	1 238	24 377		26 054
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(743)	(12 581)		(13 324)
Valeur nette comptable	439	495	11 796	0	12 730
Exercice clos le 31 décembre 2005					
Valeur nette comptable à l'ouverture	439	495	11 796	0	12 730
Différences de conversion					0
Acquisition d'une filiale					0
Acquisitions			2 750		2 750
Cessions					0
Reclassement					0
Dotation aux amortissements		(31)	(2 296)		(2 327)
Valeur nette comptable à la clôture	439	464	12 250	0	13 153
Au 31 décembre 2005					
Coût ou valeur réévaluée	439	1 238	27 127	0	28 804
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(774)	(14 877)	0	(15 651)
Valeur nette comptable	439	464	12 250	0	13 153
Exercice clos le 31 décembre 2006					
Valeur nette comptable à l'ouverture	439	464	12 250	0	13 153
Différences de conversion					0
Acquisition d'une filiale					0
Acquisitions			2 527		2 527
Cessions					0
Reclassement					0
Dotation aux amortissements		(31)	(2 488)		(2 519)
Valeur nette comptable à la clôture	439	433	12 289	0	13 161
Au 31 décembre 2006					
Coût ou valeur réévaluée	439	1 238	24 654	0	26 331
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(805)	(12 365)	0	(13 170)
Valeur nette comptable	439	433	12 289	0	13 161
Exercice clos le 31 décembre 2007					
Valeur nette comptable à l'ouverture	439	433	12 289	0	13 161
Différences de conversion					0
Acquisition d'une filiale					0
Acquisitions			416		416
Cessions					0
Reclassement					0
Dotation aux amortissements		(62)	(2 411)		(2 473)
Valeur nette comptable à la clôture	439	371	10 294	0	11 104
Au 31 décembre 2007					
Coût ou valeur réévaluée	439	1 238	25 070	0	26 747
Amortissements et dépréciations cumulés	0	(867)	(14 776)	0	(15 643)
Valeur nette comptable	439	371	10 294	0	11 104

Le poste « Autres » inclut notamment des matériels de bureau, informatique et de transport.

6.3 - ACTIFS FINANCIERS

	PRETS ET CREANCES A PLUS D'UN AN	TITRES DE PARTICIPATIONS	AUTRES	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2005				
Coût	3 530	301	45	3 875
Dépréciations cumulées	(267)	(39)	0	(305)
Valeur nette comptable	3 263	262	45	3 570
Exercice clos le 31 décembre 2005				
Valeur nette comptable à l'ouverture	3 263	262	45	3 569
Différences de conversion	(1)	0	0	(1)
Acquisitions	175	0	0	175
Cessions	(222)	(40)	0	(262)
Reclassement	0	(183)	0	(183)
Dotations/Reprise de provisions	24	39		63
Valeur nette comptable à la clôture	3 238	78	45	3 361
Au 31 décembre 2005				
Coût	3 481	78	45	3 604
Dépréciations cumulées	(243)	0	0	(242)
Valeur nette comptable	3 238	78	45	3 361
Arrêté au 31 décembre 2006				
Valeur nette comptable à l'ouverture	3 238	78	45	3 361
Différences de conversion	(4)			(4)
Entrée de périmètre	99			99
Acquisitions	580	12		592
Cessions	(470)		(2)	(472)
Reclassement	3		(4)	(1)
Dotations aux amortissements	60			60
Valeur nette comptable à la clôture	3 506	90	39	3 635
Au 31 décembre 2006				
Coût ou valeur réévaluée	3 689	90	39	3 818
Amortissements et dépréciations cumulés	(182)	0	0	(182)
Valeur nette comptable	3 506	90	39	3 635
Arrêté au 31 décembre 2007				
Valeur nette comptable à l'ouverture	3 506	90	39	3 635
Différences de conversion	(3)			(3)
Entrée de périmètre		1		1
Acquisitions	190	4		194
Cessions	(350)		(28)	(378)
Reclassement	(104)	98		(6)
Dotations aux amortissements	7			7
Valeur nette comptable à la clôture	3 247	193	10	3 450
Au 31 décembre 2007				
Coût ou valeur réévaluée	3 423	192	10	3 625
Amortissements et dépréciations cumulés	(175)	0	0	(175)
Valeur nette comptable	3 248	192	10	3 450

6.4 - CRÉANCES CLIENTS

	2 007	2 006	2 005
Clients et comptes rattachés	388 629	364 121	312 951
Provisions pour créances douteuses	(10 070)	(8 518)	(7 093)
TOTAL	378 559	355 603	305 859

Le poste créances clients inclut des effets remis à l'encaissement au 31 décembre mais relatifs à des dates d'échéance postérieures. Ces effets sont d'un montant de 37 757, 15 436 et de 14 746 milliers d'euros respectivement à fin 2007, 2006 et 2005.

Le poste clients inclut le montant des créances cédées au véhicule de titrisation pour un montant de 154.6 M€ et celles cédées dans le cadre de contrats d'affacturage pour un montant de 128 M€

Par ailleurs, il est rappelé qu'à l'exception de certains grands comptes et de deux régions opérationnelles, les comptes clients font l'objet d'une assurance-crédit et que ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

6.5 - AUTRES DÉBITEURS

	2007	2006	2005
Créances sur l'état et les organismes sociaux	11 077	11 394	12 878
Charges constatées d'avance	3 027	2 795	2 908
Autres tiers actif	9 869	4 852	6 439
Valeur brute des autres débiteurs	23 974	19 041	22 225
Provision	(265)	(255)	(261)
Total des autres débiteurs net	23 709	18 786	21 964

Le poste autres débiteurs représente notamment les remboursements en attente des organismes de formation.

6.6 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2007	2006	2005
Placement à court terme	1 670	1 767	1 329
Comptes courants bancaires	42 387	39 464	33 565
Total Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 057	41 231	34 894

6.7 - CAPITAL ET AUTOCONTRÔLE

	2007	2006	2005
Nombre d'actions autorisées, émises et en circulation (en milliers)	11 243	11 239	11 241
Nombre d'actions (en milliers)	11 250	11 250	11 250
Nominal (en euros)	0,36	0,36	0,36
Capital	4 050	4 050	4 050
Titres Autocontrôle (en milliers)	7	11	9

Le nombre de titres achetés ou vendus en autocontrôle aux cours des exercices présentés n'est pas significatif.

Gestion du capital

La gestion du capital de la société vise à assurer la liquidité et à optimiser sa structure financière.

Un contrat de liquidité est signé avec ODDO depuis le 01 juillet 2005.

La société n'a pas de plan de stock option, ni d'attribution d'actions gratuites.

De plus, il n'y a pas de pacte d'actionnaires.

6.8 - AVANTAGES LIES AU PERSONNEL

Indemnités de départ à la retraite

Les provisions pour retraites concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite s'imposant aux entreprises françaises, aucun avantage social à long terme ou postérieur à l'emploi n'ayant été octroyé aux salariés.

	Solde d'ouverture	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Changement de méthode	Variation de périmètre	Solde de clôture
Engagements retraites	3 592	246		(275)			3 563
TOTAL	3 592	246	0	(275)	0	0	3 563

Les principales hypothèses actuarielles retenues en 2007 pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5.48%
- taux de revalorisation des salaires : 3%
- âge probable de départ à la retraite : 61 ans pour les salariés nés avant 1946, 63 ans pour les salariés nés après 1946.

Les différents engagements envers le personnel ne sont pas financés.

Au 1er janvier 2005	2 900
Coût des services rendus	471
Coût de l'actualisation	152
Ecart actuariel	-90
Au 31 décembre 2005	3 432
Coût des services rendus	327
Coût de l'actualisation	169
Ecart actuariel	-337
Au 31 décembre 2006	3 592
Coût des services rendus	329
Coût de l'actualisation	215
Ecart actuariel	-572
Au 31 décembre 2007	3 563

Régimes à cotisations définies

Le montant versé au titre des régimes à cotisations définies (part patronale) s'élève pour l'ensemble des salariés (permanents et intérimaires délégués) sur l'exercice 2007 à 125 047 K€

Autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont non significatifs. Aucun avantage sur actions propres n'a été octroyé par le Groupe depuis sa création.

6.9 - PROVISIONS POUR AUTRES PASSIFS

	2007	2006	2005
Provisions pour litiges	2 921	2 663	3 330
Autres provisions	1 491	1 457	1 142
TOTAL	4 412	4 120	4 472

Les provisions pour autres passifs incluent des provisions pour risques prud'homaux estimées à 2 921 K€ Ces estimations sont effectuées en tenant compte de la nature du litige, de la connaissance de la résolution de litiges passés et de la Jurisprudence en cours.

Mouvements des provisions

	Solde d'ouverture	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Virement poste à poste	Changement de méthode	Variation de périmètre	Solde de clôture
Provisions pour litiges	2 663	1 053	(737)	(583)	525			2 921
Autres provisions	1 457	1 072	(513)		(525)			1 491
TOTAL	4 120	2 125	(1 250)	(583)	0	0	0	4 412

La rubrique Autres provisions correspond principalement à des provisions concernant des dommages avions au sein du pôle aéroportuaire et litige fiscal au Congo.

6.10 - EMPRUNTS

	2007	2006	2005
Emprunt partie non courante	70 843	87 596	87 529
Emprunt partie courante	15 820	9 549	7 493
TOTAL EMPRUNTS	86 663	97 145	95 022

Analyse des emprunts par nature et par échéance

En Milliers d'euros	Titrisation	Participations	Crédits baux	Emprunts	Total
31-12-2005					
A moins d'un an		3 970	2 478	1 045	7 493
De un à cinq ans	75 000	4 241	4 329	190	83 760
A plus de cinq ans		3 639		130	3 769
Total 2005	75 000	11 850	6 807	1 365	95 022
31-12-2006					
A moins d'un an		6 880	2 328	341	9 549
De un à cinq ans	75 000	4 181	4 253	619	84 053
A plus de cinq ans		3 406		136	3 542
Total 2006	75 000	14 467	6 581	1 096	97 144
31-12-2007					
A moins d'un an		9 688	2 002	4 130	15 820
De un à cinq ans	50 000	4 071	2 534	11 083	67 688
A plus de cinq ans		3 020		135	3 155
Total 2007	50 000	16 779	4 536	15 348	86 663

Montants en milliers d'euros sauf indication contraire

6.11 - AUTRES DETTES FINANCIÈRES COURANTES

	2007	2006	2005
Affacturage	7 374	9 746	11 166
Decouvert bancaires	24 564	41 418	29 444
TOTAL	31 938	51 164	40 610

6.12 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

	2 007	2 006	2005
Taxe sur la valeur ajoutée	84 323	77 115	71 145
Organismes sociaux	71 833	69 929	62 284
Personnel	75 972	69 044	65 422
Etat, collectivités publiques et autres dettes	34 692	26 940	18 298
TOTAL	266 820	243 028	217 149

6.13 - DETTE D'IMPÔT EXIGIBLE

L'essentiel de la dette d'impôt exigible est constitué du solde d'impôt des sociétés françaises comprises dans le périmètre d'intégration fiscale.

6.14 - DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

	2007	2006	2005
Dettes Fournisseurs	23 494	22 957	21 377
Produit constatés d'avances	504	273	296
Autres dettes	11 121	10 993	13 171
TOTAL	35 119	34 223	34 844

Les autres dettes représentent pour l'essentiel des charges à payer ainsi que des avoirs provisionnés. L'ensemble de ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

Note 7 - Notes sur le résultat

7.1 - CHARGES OPÉRATIONNELLES PAR NATURE

	2007	2006	2005
Achats consommés	(20 370)	(17 490)	(16 712)
Charges de personnel et assimilés	(1 288 114)	(1 172 510)	(1 051 560)
Autres achats et charges et externes	(67 509)	(60 244)	(54 490)
Autres Produits et Charges (1)	2 477	1 100	753
TOTAL	(1 373 516)	(1 249 144)	(1 122 009)

(1) en 2005 et 2006 respectivement 732 et 1 465 K€ d'autres produits sont reclassés en autres produits et charges

Les charges de personnel et assimilées sont impactées de l'effet positif (net de charges liées) des modifications de calcul de certaines charges sociales, exposées en note 1.

7.2 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

	2 007	2 006	2 005
Frais financiers sur participation des salariés	(730)	(580)	(604)
Frais financiers sur emprunts et découverts bancaires	(5 802)	(4 979)	(4 474)
Produits financiers	206	157	159
Gains et pertes de change nets	(15)	(2)	(127)
Divers	(27)	48	51
TOTAL	(6 368)	(5 355)	(4 995)

7.3 - CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

	2 007	2006	2005
Impôt courant	(22 533)	(12 591)	(12 041)
Impôt différé	2 677	(85)	(535)
Charge d'impôts nette	(19 856)	(12 676)	(12 576)

Montants en milliers d'euros sauf indication contraire

Le rapprochement entre l'impôt théorique ressortant du taux d'imposition moyen et le montant réel de l'impôt sur les résultats se présente comme suit :

	2 007	2006	2005
Résultat avant impôts	58 025	38 740	37 186
Taux d'impôt en France	34,43%	34,43%	34,93%
Impôt théorique	19 978	13 338	12 989
Effets			
Des résultats non assujetti à l'impôt	(25)	(14)	(101)
Des différences permanentes	197	(219)	27
Du différentiel de taux des pays étrangers	(57)	(162)	(216)
Des pertes fiscales non reconnues	181	125	80
De l'utilisation des pertes fiscales non reconnues ou exonération	(363)	(665)	(95)
Autres	(55)	273	(108)
Total des effets	(122)	(662)	(413)
Impôts à taux courant	19 856	12 676	12 576
Impôts à taux réduit			
Charge d'impôt du groupe	19 856	12 676	12 576
Taux apparent	34,22%	32,72%	33,82%

Impôts différés par nature

	Impôt différés sur décalages temporaires	Impôt dfférés sur Ind.départ en retraite	Impôts différés sur Crédit bail	Autres Impôts différés	Total
Valeur brute au 1er janvier 2005	3 297	1 010	(1 988)	65	2 384
Impact sur le résultat	(529)	172	(97)	(81)	(534)
Valeur cloture de l'exercice 2005	2 768	1 182	(2 085)	(15)	1 850
Valeur brute au 1er janvier 2006	2 768	1 182	(2 085)	(15)	1 850
Impact sur le résultat	(69)	70	(29)	(30)	(58)
Valeur cloture de l'exercice 2006	2 699	1 252	(2 114)	(45)	1 792
Valeur brute au 1er janvier 2007	2 699	1 252	(2 114)	(45)	1 792
Impact sur le résultat	2 724	(10)	4	(42)	2 676
Valeur cloture de l'exercice 2007	5 423	1 242	(2 110)	(87)	4 468

Note 8 - Autres Informations

8.1 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Donné / reçu	Origine	Echéance	2007	2006	2005
Avals cautions et garantie						
Caution des banques en faveur de Crit SAS	Reçu	Garantie financière	juin-08	70 502	66 028	67 481
Caution du Crédit Lyonnais en faveur de Crit Intérim, Les Compagnons, Les Volants, AB Intérim	Reçu	Garantie financière	juin-08	16 028	14 672	11 694
Caution de la Socamett en faveur de l'activité intérim de Crit	Reçu	Garantie financière	juin-08	226	218	196
Caution de la banque Populaire en faveur de Groupe Crit	Reçu	Garantie financière	mai-08	2 750		
Caution donnée par Groupe Crit au Crédit Lyonnais Cautionnant Crit Intérim, Les Compagnons, Les Volants, AB Intérim	Donné	Garantie financière	juin-07		14 672	11 694
Caution donnée par Groupe Crit au Crédit Lyonnais Cautionnant MASER	Donné	Garantie financière			229	229
Caution donnée par Groupe Crit au Crédit du Maroc pour Crit Intérim Maroc	Donné	Garantie financière	Illimité	250	250	250
Autres engagements						
Divers	Donné	Divers		5 274	5 260	5 240

Les garanties financières consenties par les banques en faveur des sociétés Crit, AB intérim, Les Compagnons, les Volants et Mayday dans le cadre de leurs activités de travail temporaire et en application des dispositions de l'article L124-8 du code du travail ont une durée limitée d'une année et sont renouvelables chaque année.

8.2 - ENGAGEMENTS COMMERCIAUX ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Obligations contractuelles	TOTAL	<1 an	de 2 à 5 ans	> 5 ans
Obligations en matière de location Simple Immobilières	8 410	4 724	3 634	52
Obligations en matière de location Simple Mobilières	5 122	2 583	2 539	0
TOTAL	13 532	7 307	6 173	52

L'ensemble des loyers réglés au titre de l'exercice 2007 s'élève à 19 092 K€

8.3 - ENGAGEMENTS COMPLEXES

En juin 2002, le groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales destiné à financer l'acquisition d'Euristt. Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le groupe. En conséquence, le groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours, au 31 décembre 2007, ce montant s'élève à 56.8 M€ Cet engagement est pris vis à vis d'Ester finance titrisation pour la durée du contrat.

Au 31 décembre 2007, le financement utilisé par le groupe est de 50 M€ pour un montant de créances cédées à hauteur de 154.6 M€ ces créances étant conservées au bilan.

L'entité ad-hoc du véhicule de titrisation est externe et ne doit pas être consolidée par notre Groupe (au regard du SIC 12).

En janvier 2007, ce programme a été renouvelé pour une période de 6 ans.

8.4 - DETTE NETTE

La dette nette du groupe est synthétisée ci-dessous :

	2007	2006	2005
Emprunt partie non courante	70 843	87 596	87 529
Emprunt partie courante	15 820	9 549	7 493
Autres dettes financières courantes	31 938	51 164	40 610
<i>Total dette</i>	<i>118 601</i>	<i>148 308</i>	<i>135 631</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 057	41 231	34 894
<i>Total Trésorerie</i>	<i>44 057</i>	<i>41 231</i>	<i>34 894</i>
TOTAL Dette nette	74 544	107 077	100 738

Les caractéristiques des principales sources de financement du groupe sont les suivantes :

	Montant au 31/12/2007	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Échéance	Couverture
Titrisation	50 000	75 000	75 000	2 012	Non
Factoring	7 374	9 746	11 166	NA	Non
Prêt à moyen terme	13 500	0	0	2 012	

Le taux moyen de rémunérations de ces différentes dettes est pour l'essentiel basé sur l'EURIBOR. Incluant la marge, le taux moyen est de l'ordre de 4.6%.

Une évolution de 1% des taux aurait une incidence équivalente à 21% de la charge financière annuelle du groupe.

De façon générale, la principale source de financement du groupe ne contient pas de clauses d'exigibilité anticipée automatique. Dans le cadre du contrat de titrisation, le Groupe est engagé à maintenir un encours financé minimum ainsi qu'un niveau de surdimension.

8.5 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Les parties liées selon la norme IAS24 sont les parties sur lesquelles le Groupe a la capacité d'exercer un contrôle ou une influence significative et réciproquement. Toutes les opérations commerciales conclues avec les entités non consolidées sont effectuées dans des conditions normales d'activité du marché.

Les principales transactions avec les parties liées sont les suivantes :

	2007	2006	2005
<u>Prestations de services</u>			
SCI LA PIERRE DE MELUN	16	16	16
SCI LA PIERRE D'AUXERRE	10	10	11
SCI LA PIERRE DE TOULON	19	27	14
SCI LA PIERRE DE VITROLLES	0	0	0
SCI LA PIERRE D'AUBAGNE	13	13	13
SCI LA PIERRE D'AUDINCOURT (DU HAVRE)	33	35	0
SCI LA PIERRE DE CHOISY	14	14	14
SCI LA PIERRE DE QUIMPER	8	8	8
SCI LA PIERRE DE ROUEN	16	16	16
SCI LA PIERRE DE SAINT DENIS	17	17	17
SCI LA PIERRE DE SENS	16	16	16
SCI LES ARCHES DE CLICHY	156	155	241
SCI HUGO MOREL	56	80	99
SCI LES BRUYERES	0	0	0
SCI LA PIERRE DE MANTES (LUTTERBACH)	19	19	28
SCI MARS	307	186	
<u>Ventes de Biens</u>			
SEINE 51	0	0	64
Total	700	611	557

Les rémunérations attribuées par le Groupe aux membres d'organes de direction s'élèvent en 2007 à 464 milliers d'euros et en 2006 à 456 milliers. Aucun avantage postérieur à l'emploi ni de prêt aux dirigeants n'a été octroyé.

8.6 - ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Aucun événement post clôture n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

8.7 - EFFECTIFS

La répartition par métier de l'effectif permanent du groupe est la suivante (effectif à la clôture) :

En nombre de salariés permanents au 31 décembre	2 007	2 006	2 005
Travail temporaire	1 753	1 742	1 377
Assistance Aéroportuaire	1 953	1 648	1 605
Autres	767	811	818
TOTAL	4 473	4 201	3 800

8.8 - PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		2007	2006	
GRUPE CRIT (Saint-Ouen)	622 045 383			Intégration globale
CRIT INTERIM (Saint-Ouen)	303 409 247	98,90	98,90	Intégration globale
OTESA (c'clean) (Saint-Ouen)	552 118 101	99,00	99,00	Intégration globale
CRIT CENTER (Saint-Ouen)	652 016 270	95,00	95,00	Intégration globale
RUSH (Saint-Ouen)	692 039 183	97,90	97,90	Intégration globale
LES VOLANTS (Saint-Ouen)	301 938 817	98,83	98,08	Intégration globale
HILLARY (Saint-Ouen)	304 668 510	99,90	99,90	Intégration globale
E.C.M. (Saint-Ouen)	732 050 034	99,00	99,00	Intégration globale
PARIS ILE DE France SECURITE (Paris)	732 050 042	95,00	95,00	Intégration globale
MASER (Saint-Ouen)	732 050 026	99,94	99,00	Intégration globale
LES COMPAGNONS (Paris)	309 979 631	95,00	95,00	Intégration globale
COMPUTER ASSISTANCE (Saint-Ouen)	732 050 018	95,00	95,00	Intégration globale
LEBREC (Saint-Ouen)	572 181 097	95,00	95,00	Intégration globale
AB INTERIM (Saint-Ouen)	642 009 583	95,00	95,00	Intégration globale
R.H.F. (Saint-Ouen)	343 168 399	95,00	95,00	Intégration globale
ATIAC (Saint-Ouen)	690 500 871	50,00	50,00	Intégration globale
EURO SURETE (ko protection) (Paris)	399 370 386	95,00	95,00	Intégration globale
SCI RIGAUD PREMILHAT (Bois Rigaud)	312 086 390	90,00	90,00	Intégration globale
SCI RUITZ LES MEURETS (Barlin)	310 728 258	90,00	90,00	Intégration globale
ARIANE MEDICAL (Saint-Ouen)	334 077 138	95,00	95,00	Intégration globale
GRUPE EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	401 144 274	99,84	99,76	Intégration globale
EUROPE HANDLING (Tremblay en France)	395 294 358	99,76	99,66	Intégration globale
EUROPE HANDLING ROISSY (Tremblay en France)	401 300 983	99,64	99,52	Intégration globale
EUROPE HANDLING MAINTENANCE (Tremblay en France)	404 398 281	99,64	99,52	Intégration globale
AERO HANDLING (Tremblay en France)	398 776 799	99,56	99,42	Intégration globale
ASSISTANCE MATERIEL AVION (Tremblay en France)	410 080 600	99,64	99,52	Intégration globale
AIRLINES GROUND SERVICES (Tremblay en France)	411 545 080	99,60	99,52	Intégration globale
INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE L'AERIEN (Tremblay en France)	409 514 791	99,64	99,52	Intégration globale
EUROPE HANDLING CORRESPONDANCE (Tremblay en France)	441 318 433	99,84	99,76	Intégration globale

Société	Siren	% d'intérêt		Méthode de consolidation
		2007	2006	
MAYDAY TT (Paris)	344 027 180	99,62	99,64	Intégration globale
EURISTT SAS	324 551 464	100,00	100,00	Intégration globale
SCI SARRES DE COLOMBE	381 038 496	98,65	100,00	Intégration globale
SCI CAMBRAIE	403 899 818	98,65	100,00	Intégration globale
AWAC TECHNICS	412 783 045	99,60	99,76	Intégration globale
CRIT	451 329 908	99,65	99,65	Intégration globale
SCI MARCHE A MEAUX	384 360 962	99,00	100,00	Intégration globale
SCI ALLEES MARINES	381 161 595	99,00	100,00	Intégration globale
CRIT ITALIA	NA	99,00	99,00	Intégration globale
CRIT INTERIM (Suisse)	NA	99,65	98,90	Intégration globale
CRIT ESPANA (Espagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
PROPARTNER (Allemagne)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
CRIT MAROC	NA	98,67	98,67	Intégration globale
CONGO HANDLING	NA	60,90	60,85	Intégration globale
SKY HANDLING HANDLING PARTNER(Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
SKY HANDLING PARTNER SHANNON (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
SKY HANDLING PARTNER Cork (Irlande)	NA	100,00	100,00	Intégration globale
ECM TEHNOLOGIE (Roumanie)	NA	99,00	99,00	Intégration globale
CRIT HR (Irlande)	NA	95,00	95,00	Intégration globale
RH EXTERNETT (Saint-Ouen)	489 466 474	100,00	100,00	Intégration globale
DRAWINGS	443 479 167	99,00	99,00	Intégration globale
CRIT CARTERA (Espagne)	NA	100,00	99,99	Intégration globale
CRIT SEARCH (Espagne)	NA	100,00	99,99	Intégration globale
AUXIPLE (Espagne)	NA	100,00	99,99	Intégration globale
SCCV LES CHARMES	491 437 018	47,50	0,00	Mise en équivalence
SCCV 50 AV PORTE DE VILLIERS	492 855 648	50,00	0,00	Mise en équivalence
HANDLING PARTNER GABON	NA	33,95	0,0	Mise en équivalence
CRIT SRO (Slovaquie) (1)	NA	100,00		Intégration globale
C-SERVICES (Maroc) (2)	NA	90,00		Non Intégrée
CRIT RH (Tunisie) (2)	NA	94,67		Non Intégrée

(1) Début d'activité sur le second semestre 2007

(2) Création en décembre 2007

Le Groupe n'a aucun engagement d'achat d'actions vis-à-vis d'actionnaires minoritaires.

F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Ricol, Lasteyrie & Associés
2, avenue Hoche
75 008 Paris

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Aux Actionnaires
Groupe Crit
152 bis avenue Gabriel Péri
93400 Saint Ouen

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Crit relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.5 et 2.7 aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que cette note donne une information appropriée. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 25 avril 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

Ricol, Lasteyrie & Associés



Gilles de Courcel

Comptes sociaux au 31 décembre 2007

A. BILAN

Bilan Actif

	Notes	2007			2006	2005
		Brut	Amort. Dépréc	Net	Net	Net
• Immobilisations incorporelles	3-4-5	1 865	1 847	18	21	35
• Immobilisations corporelles	3-4	1 743	800	943	975	1 072
• Immobilisations financières	3-5	121 650	1 080	120 570	135 676	129 363
Total actif immobilisé		125 258	3 727	121 531	136 672	130 470
• Stocks						
• Clients et comptes rattachés	6	1 977	6	1 971	1 175	2 417
• Autres actifs	7	146 589	1 657	144 932	13 917	13 712
• Disponibilités	8	17 061	184	16 877	4 135	10 176
Total actif circulant		165 627	1 847	163 780	19 227	26 305
TOTAL DE L'ACTIF		290 885	5 574	285 311	155 899	156 775

Bilan Passif

	Notes	2007	2006	2005
• Capital	9	4 050	4 050	4 050
• Réserves		68 899	54 835	39 804
• Résultat de l'exercice		25 782	16 875	17 277
Total capitaux propres	9	98 731	75 760	61 131
• Provisions pour risques et charges	5	89	89	274
Total provisions risques et charges		89	89	274
• Emprunts et dettes financières	10	30 598	6 247	9 618
• Fournisseurs et comptes rattachés		840	1 213	1 315
• Dettes fiscales et sociales	11	2 711	518	1 005
• Autres dettes		152 340	72 072	83 432
Total dettes		186 489	80 050	95 370
TOTAL DU PASSIF		285 311	155 899	156 775

B. COMPTE DE RÉSULTAT

	Notes	2007	2006	2005
• Chiffre d'affaires	13	6 120	5 930	5 613
• Reprise de provisions		252	194	124
• Autres produits		364	7	5
Produits d'exploitation		6 736	6 131	5 742
• Achat de marchandises				
• Variation de stock de marchandises				
• Achats consommés				
• Autres charges externes		(2 622)	(2 996)	(2 423)
• Impôts et taxes		(202)	(207)	(178)
• Salaires et traitements	14	(1 225)	(1 044)	(974)
• Charges sociales		(461)	(382)	(353)
• Dotation aux amortissements		(162)	(392)	(802)
• Dotation aux provisions				(274)
• Autres charges		(1)	(65)	(189)
Charges d'exploitation		(4 673)	(5 086)	(5 193)
Résultat d'exploitation		2 063	1 045	548
• Quote part sur opérations faites en commun				
Résultat financier	15	23 642	15 230	16 132
Résultat exceptionnel	16	13	3	(4)
Bénéfice avant impôt		25 718	16 278	16 676
• Impôt sur les bénéfices		65	597	600
Résultat net		25 782	16 875	17 277

C. TABLEAU DE FINANCEMENT

ANNEE	2 007	2006	2005
Résultat net de l'exercice	25 782	16 875	17 276
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	77	95	504
Dotations nettes aux provisions	(156)	112	448
Plus / (moins) valeurs sur cessions d'immobilisations corporelles	(4)	(53)	0
Plus / (moins) valeurs sur cessions d'immobilisations financières			
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	25 700	17 029	18 228
(Augmentation / réduction) des créances clients et comptes rattachés	(795)	1 241	(960)
(Augmentation / réduction) des autres débiteurs	(115 746)	(500)	(8 722)
(Augmentation / réduction) des dettes fournisseurs et comptes rattachés	(374)	(101)	(365)
(Augmentation / réduction) des dettes fiscales et sociales	2 193	(487)	(3 355)
(Augmentation / réduction) des autres passifs à court terme	80 269	(11 361)	(4 733)
FLUX LIES AUX OPERATIONS D'EXPLOITATION	(8 753)	5 821	94
Dividendes versés	(2 810)	(2 246)	(1 800)
Remboursement net des prêts et créances à plus d'un an			
(Augmentation / réduction) nette des dettes financières à plus et à moins d'un an	13 798	(5 480)	(3 760)
FLUX LIES AUX OPERATIONS FINANCIERES	10 988	(7 727)	(5 560)
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles	(42)	(6)	(36)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles	4	75	
Variation des autres immobilisations financières	(8)	(6 312)	2 158
FLUX LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS	(46)	(6 243)	2 122
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 189	(8 149)	(3 344)
Trésorerie au 1er Janvier	1 986	10 135	13 479
Variation de la trésorerie	2 189	(8 149)	(3 344)
Trésorerie au 31 Décembre	4 175	1 986	10 135

Les données chiffrées de l'exercice 2005 ont été corrigées d'erreurs matérielles par rapport au tableau de financement social de Groupe Crit présenté en page 79 du rapport annuel 2005.

D. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2007, 2006 ET 2005

Note 1. Principes et méthodes comptables

A. APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des droits audiovisuels enregistrés à leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. Compte tenu des faibles perspectives actuelles de commercialisation de ces droits, une provision pour dépréciation a été constituée.

C. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

L : Linéaire
D : Dégressif

Immobilisations corporelles	Durée	Mode
Constructions	40	L
Installations techniques, matériel outillage	10	D-L
Installations générales, agencements et aménagements	10	L
Matériel de transport	5	L
Matériel de bureau et informatique	3-5	D-L
Mobilier	5	L

Les amortissements dégressifs sont traités en amortissements dérogatoires.

D. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est calculée à partir des capitaux propres corrigés de chaque filiale et tient compte notamment des perspectives de rentabilité future.

E. CRÉANCES

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

F. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur de marché.

G. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables.

Les indemnités pour départ à la retraite, non constatées dans les comptes, sont mentionnées parmi les engagements hors bilan.

H. INTÉGRATION FISCALE

Le Groupe a opté en faveur du régime d'intégration fiscale. Le Groupe intégré comprend la société mère et ses principales filiales françaises.

En tant que société tête de groupe, GROUPE CRIT est seule redevable de l'impôt sur les résultats, de l'imposition forfaitaire annuelle, en application des dispositions de l'article 223 A du CGI.

L'impôt sur les résultats ou l'économie éventuelle liée à l'intégration fiscale est comptabilisé par chaque société, y compris la société tête de groupe.

Note 2. événements de l'exercice

Aucun événement significatif n'a eu lieu en 2007.

Note 3. État de l'actif immobilisé

BRUTS	2005	Acquisitions	Cessions	2006	Reclassement	Acquisitions	Cessions	2007
• Droits audiovisuels	777			777				777
• Licences	1 069	5		1 074			4	1 070
• Droit au bail	18			18				18
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 864	5		1 869			4	1 865
• Terrains	453		13	440				440
• Constructions	388		121	267				267
• Installations techniques	28			28				28
• Installations générales	831	1		832		42		874
• Matériel de transport								
• Matériel de Bureau, info, mobilier	134			134				134
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 835	1	134	1 701		42		1 743
• Titres de participation	121 507	135	45	121 597		9		121 606
• Prêts	70		34	36				36
• Dépôts et cautionnements	8 267	6 854		15 121	(15 114)			7
• Dividendes à recevoir	599		598	1			1	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	130 443	6 989	677	136 755	(15 114)	9	1	121 650
TOTAL GENERAL	134 142	6 995	811	140 325	(15 114)	50	5	125 258

Note 4. État des amortissements

AMORTISSEMENTS	2005	Dotations	Reprises	2006	Dotations	Reprises	2007
• Licence	1 052	18		1 070	3	3	1 070
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 052	18		1 070	3	3	1 070
• Terrains							
• Constructions	112	15	113	14	13		27
• Installations techniques	26			26			26
• Installations générales	502	57		559	57		616
• Matériel de Bureau, info, mobilier	123	4		127	3		130
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	763	76	113	726	73		799
TOTAL GENERAL	1 815	94	113	1 796	76	3	1 869

Note 5. État des provisions

PROVISIONS	2005	Dotations	Reprises	2006	Dotations	Reprises	2007
• Provision pour litiges Prud'hommes	185		185				
• Provision pour litiges fournisseurs	89			89			89
TOTAL PROVISION RISQUES ET CHARGES	274		185	89			89
• Provision dépréciation droits audiovisuels	777			777			777
• Provision dépréciation titres participations	1 080			1 080			1 080
• Provision dépréciation comptes clients	6			6			6
• Provision dépréciation comptes courants groupe et associés	959	11		970	687		1 657
• Provision dépréciation des VMP					184		184
TOTAL PROVISION POUR DEPRECIATION	2 822	11		2 833	871		3 704
TOTAL GENERAL	3 096	11	185	2 922	871		3 793

Note 6. Clients et comptes rattachés

Ces créances, à moins d'un an d'échéance, concernent essentiellement les sociétés du groupe.

Note 7. Autres actifs

	2007	2006	2005
Fournisseurs débiteurs	13	8	8
TVA	99	890	304
Comptes courants groupe et associés	41 278	13 681	13 776
Charges constatées d'avance	189	218	207
Autres	105 011	91	376
Dépréciation	(1 657)	(971)	(959)
TOTAL	144 932	13 917	13 712

Dans les autres actifs figure le dépôt prévu dans le contrat de titrisation considéré comme un actif réalisable à court terme.

Note 8. Disponibilités

Les disponibilités intègrent les actions propres représentant 0,15 % du capital social.

Inventaire des valeurs du portefeuille

	Montant à l'ouverture		Montant à la clôture	
	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
SICAV Capi cash	232,37	232,82	135,74	135,74
Actions propres	346,58	357,00	189,20	192,26

Note 9. Capitaux propres

Composition du capital social

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR nominale
	à la clôture exercice	création dim.valeur nominale	création incorporation réserves	
• Actions ordinaires	11 250 000			0,360

Capitaux propres

	31/12/2005	Augm. Capital	Autres variations	Affect. Resultat	31/12/2006	Autres variations	Affect. Resultat	31/12/2007
• Capital	4 050				4 050			4 050
• Réserve légale	405				405			405
• Autres réserves	39 399			15 030	54 429	2	14 063	68 494
Capitaux propres hors résultat de l'exercice	43 854			15 030	58 884	2	14 063	72 949
• Résultat de l'exercice	17 277			(17 277)	16 875		(16 875)	25 782
• Dividendes				2 246			2 813	
TOTAL	61 131				75 759	2		98 732

Note 10. Dettes financières

	2007	2006	2005
• Emprunts auprès des établissements de crédit	13 798		198
• Cautionnement reçu	1	1	1
• Découverts bancaires	12 703	2 149	41
• Comptes courants du groupe et associés	4 096	4 097	9 378
Total des dettes financières	30 598	6 247	9 618

L'échéancier des dettes financières s'analyse ainsi :

	2007	2006	2005
• Partie à court terme	16 001	2 150	240
• Partie à long terme	14 597	4 097	9 378
Total des dettes financières	30 598	6 247	9 618

Note 11. Dettes fiscales et sociales

	2007	2006	2005
• Personnel	65	152	103
• Organismes sociaux	172	131	119
• Impôts sur les bénéfices	2 173		440
• T.V.A.	273	228	329
• Autres charges fiscales	27	7	14
Total des dettes fiscales et sociales	2 711	518	1 005

Note 12. Soldes et opérations groupe

Les soldes et mouvements avec les sociétés liées sont les suivants :

	2007	2006	2005
ACTIF			
Clients	1 963	1 171	2 400
Comptes courants	41 278	18 679	388
PASSIF			
Client créditeurs			
Fournisseurs	341	198	215
Comptes courants	155 457	90 133	83 261
PRODUITS			
Chiffre d'affaires	6 120	5 939	5 613
Intérêts	2 321	649	414
Dividendes	26 182	17 412	18 284
CHARGES			
Autres charges externes	390	337	355
Intérêts	738	323	346

En juin 2002, le groupe a mis en place un programme de titrisation de créances commerciales destiné à financer l'acquisition d'Euristt. Le principe de ce financement est de céder les créances existantes à la clôture mensuelle précédant le rechargement à un véhicule de titrisation, lequel finance cette acquisition par l'émission de titres sur le marché tout en donnant aux cédants un mandat de recouvrement. Ainsi, la trésorerie liée aux encaissements relatifs aux créances cédées reste gérée par le groupe. En conséquence, le groupe cède au véhicule de titrisation, en garantie du bon reversement de cette trésorerie, les créances du mois en cours. Cet engagement est pris vis à vis d'Ester finance titrisation pour la durée du contrat.

En janvier 2007, ce programme a été renouvelé pour une période de 6 ans. Les comptes courants passifs correspondent pour un montant de 154 583 milliers d'euros aux créances cédées par les filiales de Groupe Crit dans le cadre de la titrisation.

Note 13. Chiffre d'affaires

L'essentiel du chiffre d'affaires est constitué par la refacturation des frais de gestion auprès des filiales.

Note 14. Effectif et rémunération des dirigeants

L'effectif en 2007 est de 7 personnes.

La rémunération des organes d'administration et de direction s'est élevée au titre de l'exercice 2007 à la somme de 464 Milliers d'Euros.

Note 15. Résultat financier

	2007	2006	2005
• Dépréciation comptes courants	(686)	(11)	(16)
• Dépréciation titres	(183)		
• Intérêts sur emprunts	(596)	(3)	(315)
• Intérêts sur découverts	(2 827)	(2 588)	(68)
• Intérêts sur comptes courants (net)	1 583	326	68
• Intérêts d'escomptes			(1 959)
• Dividendes	26 182	17 412	18 284
• Produits sur placements	(8)	94	139
• Gains et Pertes de change			1
• Autres	178		(2)
Net	23 643	15 230	16 132

Note 16. Résultat exceptionnel

	2007	2006	2005
• Plus ou moins values cessions d'immobilisations	3	48	
• Penalités sur droits enregistrement et contrôle fiscal		(1)	(4)
• Autres	9	(44)	
Net	12	3	(4)

Note 17. Détail des charges à payer

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
• Fournisseurs factures non parvenues	144	611	653
• Dettes provisionnées congés payés et salaires	87	67	59
• Etat impôts et taxes à payer	21	46	52
• Assurance à payer	211	168	139
• Intérêts courus sur emprunts	298		
• Banque intérêts courus à payer	13	11	41
TOTAL	774	903	944

Note 18. Détail des produits à recevoir

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
• Clients factures à établir	5	3	15
• Fournisseurs avoirs a recevoir	13	8	8
• Assurance a recevoir	214	33	32
TOTAL	232	44	55

Note 19. Nature des charges constatées d'avance

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
• Exploitation	188	218	207
TOTAL	188	218	207

Note 20. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

2007	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
• Résultat courant	25 705	(65)	25 770
• Résultat exceptionnel	13		13
Résultat comptable	25 718	(65)	25 782
2006			
• Résultat courant	16 275	(597)	16 872
• Résultat exceptionnel	3		3
Résultat comptable	16 278	(597)	16 875
2005			
• Résultat courant	16 680	(600)	17 280
• Résultat exceptionnel	(4)		(4)
Résultat comptable	16 676	(600)	17 277

Note 21. Engagements hors bilan

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
• Provision indemnités de départ à la retraite	105	83	33
• Engagements donnés sur emprunts (1)	2 460	15 151	12 173
• Hypothèque immeuble Saint Ouen			
• Engagements donnés sur credit bail	2 428	4 590	4 590
• Engagements donnés sur cession de créances			
• Engagements reçus d'un établissement bancaire	2 750		

(1) y figure la caution donnée par Groupe Crit pour Crit Maroc et Otessa

Note 22. Fiscalité latente

Il n'existe pas de montant significatif à cet égard.

Note 23. Litige latent

Le litige qui opposait la société Groupe Crit à un intermédiaire financier a été définitivement clôturé au cours de l'exercice 2007, les demandes dirigées à l'encontre de la société Groupe Crit ayant été rejetées.

Note 24. Tableau des filiales et participations

Filiales :	Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-Part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
CRIT INTERIM	1 530	62 268	98,90	885	885		2 210	3 558	6 822	6 883
OTESA	30	160	99,00	72	72			840	47	
LEBREC	152	-40	95,00	0	0	110		234	97	
CRIT CENTER	53	1 072	95,00	85	85			6 843	93	104
PARIS ILE DE France SECURITE SARL (3)	61	-1 243	95,00	186				2 365	-163	
EUROSURETE (Ko Protection)	8	-10	95,00	7	7	60		-40	-28	
E.C.M.	31	997	99,00	30	30			22 360	46	519
MASER	154	-724	99,94	2 430	2 430			31 121	-797	234
COMPUTER	30	86	95,00	3	3			2 577	28	22
HILLARY	8	121	99,90	761				876	38	
RUSH	76	152	97,90	75	75			2 254	132	198
LES COMPAGNONS	46	8 774	95,00	43	43			160 218	4 761	3 255
R.H.F.	8	271	95,00	7	7			4 028	54	
AB INTERIM (1)	23	2 552	95,00	NS	NS			28 745	898	561
ARIANE MEDICAL	8	117	95,00	141	141			0	2	
GROUPE EUROPE HANDLING	80	3 249	99,84	4 812	4 812		2 428	13 617	2 219	2 536
CRIT INTERIM Italie (2)	516	-198	99,00	512	388	172			-19	
SKY HANDLING PARTNER	1 220	2 823	100,00	1 037	1 037			11 663	163	
EURISTT SA	22 801	77 892	100,00	110 018	110 018			12	8 907	11 871
RH EXTERNETT	100	-239	100,00	100	100	150		0	-200	
CRIT MAROC	132	461	98,67	137	137		250	7 743	228	
CRIT SRO (Slovaquie) (4)	6	-45	100,00	6				0	-45	
CRIT HR (Irlande)	30	-536	95,00	29	29	490		296	-273	
C SERVICES (4)	9	0	90,00	9	9					

(1) Valeur comptable brute et nette des titres : 0,45 Euros

(2) Avances provisionnées à 100%

(3) Titres provisionnés + situation nette

(4) Entrée de périmètre

NS : Non Significative

Capital	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-Part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (brute)	Valeur comptable des titres détenus (nette)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Détentions indirectes :									
LES VOLANTS	2 554	98,83					41 403	1 350	
EUROPE HANDLING	855	99,76					34 149	494	
EUROPE HANDLING ROISSY	695	99,64					26 316	221	
EUROPE HANDLING MAINTEN.	121	99,64					3 079	66	
AERO HANDLING	155	99,56					2 609	86	
ASSISTANCE MATERIEL AVION	117	99,64					1 321	86	
AIRLINES GROUND SERVICES	112	99,60					32 795	160	
I F M A	672	99,64					2 520	666	
CONGO HANDLING	-38	60,90					5 747	962	
MAYDAY TT	922	99,62					3 541	189	
EHC	-6	99,84					3 910	67	
AWAC	15	99,60					1 909	2	
DRAWINGS	-918	99,00					168	-1 014	
CRIT SAS	38 747	99,65			30 000		967 100	26 182	
CRIT INTERIM SUISSE	937	99,65					14 157	16	
SKY HANDLING PARTNER(Shannon)	80	100,00					803	34	
SKY HANDLING PARTNER (Cork)	-263	100,00					323	-168	
CRIT CARTERA	5 776	100,00					680	-17	
CRIT ESPANA	996	100,00					60 156	-645	
CRIT SEARCH	140	100,00					254	26	
AUXIPLE	721	100,00					9 342	-415	
PROPARTNER	189	100,00					5 517	122	
ECM TEHNOLOGIE	196	99,00					932	73	
HANDLING PARTNER GABON (4)		33,95							
CRIT RH (Tunisie) (4)		94,67							
Autres participations :									
ATIAC (2)	-141	50,00		11			0	1	
SCI RIGAUULT PREMILHAT	83	90,00		12			14	11	
SCI RUITZ LES MEURETS	79	90,00		14			0		
SCI CAMBRAIE	58	98,65					11	8	
SCI MARINES	100	99,00		76			9	20	
SCI MEAUX	148	99,00		107			9	18	
SCI SARRES COLOMBES	236	98,65					39	25	
SCI VILLIERS (4)	-6	50,00		1			0	-6	
SCCV Les Charmes (4)	-1	47,50		0			0	-1	

(1) Valeur comptable brute et nette des titres : 0,45 Euros

(2) Avances provisionnées à 100%

(3) Titres provisionnés + situation nette

(4) Entrée de périmètre

N/S : Non Significative

E. RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Ricol, Lasteyrie & Associés
2, avenue Hoche
75 008 Paris

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Aux Actionnaires
Groupe Crit
152 bis avenue Gabriel Péri
93400 Saint Ouen

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Groupe Crit, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.D de l'annexe sur « les participations et autres titres » expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participations.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 25 avril 2008

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-François Châtel

Ricol, Lasteyrie & Associés



Gilles de Courcel

Rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUN 2008

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale, conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Le présent rapport a pour objet de vous présenter l'activité de notre société, de l'ensemble de notre groupe et des filiales par pôle, et de vous fournir toutes informations de nature juridique.

Nous vous informons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007, qui vous sont présentés, ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

LES COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

Les chiffres clés

en M€	2007	2006
Chiffre d'affaires	1 450,4	1 302,5
Résultat opérationnel	64,4	44,1
Résultat financier	(6,4)	(5,4)
Résultat courant	58,0	38,7
Résultat net	38,2	26,1
Résultat net part du Groupe	37,4	25,6
Résultat net par action en euros	3,32	2,28

L'année 2007 a été marquée par une forte dynamique de croissance, qui s'est accompagnée d'une progression de nos résultats et d'un renforcement significatif de notre structure financière.

COMPTE DE RÉSULTAT

La croissance affichée en 2007 s'illustre par un chiffre d'affaires consolidé qui s'élève à 1 450,4 M€ en progression de 11,4 % par rapport à l'exercice 2006.

Cette croissance à deux chiffres a été réalisée pour l'essentiel sur le cœur de métier de notre groupe, le travail temporaire.

Ce pôle, qui représente 87,5% de l'activité du groupe (avant éliminations inter-pôles), a réalisé un chiffre d'affaires sur l'exercice de 1 288,4 M€ en croissance de +12,6%.

Cette croissance est d'autant plus remarquable qu'elle ressort à +11% à périmètre constant.

Sur le pôle multiservices (12,5% du chiffre d'affaires total du groupe avant élimination inter-pôles), l'activité de l'exercice a été conforme aux attentes avec un chiffre d'affaires qui s'est établi à 184,1 M€ en 2007 contre 182,5 M€ en 2006.

La croissance de notre activité s'est accompagnée d'une progression soutenue des résultats.

Le résultat opérationnel du groupe s'est illustré par une augmentation de 46% à 64,4 M€. Cette évolution positive doit être appréciée au regard de la contribution des différents pôles d'activité du groupe et de la modification du calcul des cotisations sociales.

Sur le pôle travail temporaire, qui concentre 93% du résultat opérationnel de l'exercice, la progression est de 66,2%. Il s'établit ainsi à 59,9 M€ contre 36 M€ en 2006.

Sur le pôle multiservices, le résultat opérationnel ressort à 4,5 M€ intégrant l'arrêt des activités de la société Drawings.

Le coût de l'endettement financier à (6,4 M€) affiche une hausse de 1 M€ qui traduit l'augmentation des taux d'intérêts. Cette augmentation a été pondérée par la poursuite du désendettement du groupe.

Le résultat avant impôts et le résultat net part du groupe progressent respectivement de 49,8% à 58 M€ et de 46% à 37,4 M€

BILAN

Notre situation bilancielle s'est renforcée en 2007 et reflète le désendettement continu du groupe. Ainsi le ratio dette nette/fonds propres est de 0,49 à fin 2007 contre 0,91 à fin 2006.

L'évolution de l'actif circulant n'augmente que de 7%, comparé aux 11% de croissance de notre chiffre d'affaires. Cette évolution est positive au regard de la forte croissance enregistrée tout au long de l'exercice et reflète une bonne gestion de notre BFR.

Avec un total de capitaux propres de 152,2 M€ en progression de près de 30%, une capacité d'autofinancement de 44,9 M€ contre 30,3 M€ en 2006 et un ratio dette nette/fonds propres de 0,49, notre groupe affiche une situation financière solide lui permettant une stratégie offensive pour 2008.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes consolidés se soldant par un bénéfice net (part du groupe) de 37,4 M€

L'ACTIVITÉ DU GROUPE PAR PÔLE

Concernant les informations sectorielles présentées ci-dessous, il convient de prendre en considération les éliminations inter-pôles qui s'élèvent à (22,0) M€ pour 2007 et à (23,9) M€ pour 2006. Ce montant reste stable pour représenter moins de 2% du chiffre d'affaires total du Groupe.

Le pôle travail temporaire

En M€	2007	2006
Chiffre d'affaires	1 288,4	1 143,9
Résultat opérationnel	59,9	36,0

En 2007, notre groupe a surperformé son marché et conforté sa position de n°1 indépendant du travail temporaire en France.

Le pôle travail temporaire a été au cœur de la progression de notre groupe avec un chiffre d'affaires de 1 288,4 M€ en hausse de 12,6%.

En France, nous avons poursuivi avec succès notre stratégie de prise de parts de marché. Nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 1 191,3 M€ affichant une croissance de 11% réalisée uniquement en organique, sur un marché du travail temporaire en progression de 6,5%.

Cette performance a été également portée par la poursuite de notre programme d'ouvertures intensif d'agences : au 30 mars 2008, le réseau compte 405 agences sur le territoire national.

En 2007, nous avons poursuivi notre politique commerciale sélective, développé la part des accords nationaux (34,5% du CA du pôle) avec la signature de 42 nouveaux accords et consolidé notre clientèle de PME/PMI qui représente 65,5% de notre activité sur ce pôle.

A l'international, notre groupe a franchi une nouvelle étape dans la croissance avec un chiffre d'affaires de 97,1 M€ en progression de 38,2%. Cette évolution bénéficie de l'intégration des acquisitions effectuées en Espagne qui porte à 69,7 M€ le chiffre d'affaires réalisé sur ce pays.

La performance du pôle travail temporaire s'est accompagnée d'une progression de nos résultats.

Le résultat opérationnel du pôle ressort à 59,9 M€ en 2007 contre 36 M€ en 2006. Cette forte progression intègre une contribution non récurrente qui s'établit à 23,6 M€ net de charges liées, résultant de la modification de calcul des charges sociales en 2006 et 2007. Hors l'impact principal de ces éléments non récurrents, la croissance du résultat opérationnel du pôle est de 2,8%.

En France, le résultat opérationnel retraité des éléments non récurrents affiche une hausse de 7,7% à 36,7 M€ Au regard de notre stratégie de croissance volontariste, cette maîtrise de la marge est très positive.

A l'international, le résultat opérationnel de 0,3 M€ est pénalisé par l'Espagne. En effet, 2007 a été une année de restructuration dédiée à la réorganisation des équipes et du réseau sous la même enseigne Crit et à l'unification des systèmes informatiques.

Les effets de cette restructuration ont d'ores et déjà porté leurs fruits et permettent d'afficher un premier trimestre 2008 profitable.

Tous nos autres pays d'implantation (Maroc, Suisse, Allemagne) ont affiché en 2007 des résultats positifs.

Le pôle multiservices

L'activité du pôle multiservices en 2007 est demeurée stable et est conforme aux prévisions annoncées avec un chiffre d'affaires de 184,1 M€ contre 182,5 M€ sur l'exercice précédent.

LES ACTIVITÉS AÉROPORTUAIRES

En M€	2007	2006
Chiffre d'affaires	105,4	103,9
Résultat opérationnel	4,3	5,7

Les activités aéroportuaires, qui représentent 7,3% du chiffre d'affaires total du groupe, ont enregistré une croissance de 1,5% en 2007 avec un chiffre d'affaires de 105,4 M€

82,4% des activités aéroportuaires sont réalisées en France sur l'aéroport de Roissy CDG2, 2^{ème} plus important aéroport en Europe.

Le pôle occupe également une position de choix sur les trois aéroports irlandais (Dublin, Cork, Shannon) et opère sur trois pays d'Afrique (Congo, Gabon et Mali).

L'année 2007 a été marquée par de nouveaux succès commerciaux avec la signature et le renouvellement de nombreux contrats conclus pour des périodes de 3 à 5 années qui représentent un volume d'affaires total de plus de 130 M€

En France notre groupe a notamment négocié 9 contrats en 2007 dont 2 importants contrats avec les compagnies Easyjet et British Airways, lesquels prendront effet respectivement en janvier et février 2008.

L'activité en Irlande dont la part dans le chiffre d'affaires total du pôle a été portée de 11,4% à 12,4%, s'est illustrée par la signature et le renouvellement de 7 contrats d'assistance aéroportuaire.

En Afrique, notre groupe a poursuivi son développement.

Ainsi, au Congo, nous assurons l'assistance de 23 compagnies régulières dont 7 dédiées aux Vols Cargo.

Notre groupe s'est également implanté au Gabon, par sa participation au capital de la société Handling Partner Gabon, désignée prestataire de l'assistance aéroportuaire sur l'aéroport de Libreville. Depuis le début de l'exploitation en mai 2007, nous assistons 15 compagnies aériennes.

Au Mali, nous développons, depuis le début de l'exercice, des prestations d'assistance technique et opérationnelle auprès du prestataire désigné sur les 13 aéroports du pays dont 6 internationaux.

Comme nous l'avions anticipé, cette année de pause dans la croissance a provisoirement pesé sur la rentabilité des activités aéroportuaires avec un résultat opérationnel de 4,3 M€ contre 5,7 M€ sur l'exercice précédent.

Le rebond attendu pour 2008 nous permettra de retrouver un bon niveau de marge opérationnelle.

LES AUTRES ACTIVITÉS

En M€	2007	2006
Chiffre d'affaires	78,7	78,6
Résultat opérationnel	0,2	2,4

Les résultats de nos autres activités, conformément aux prévisions annoncées, ont été pénalisés par l'arrêt des activités de la société Drawings dont l'impact est de 2 M€ sur le résultat opérationnel. Toutefois, le redressement des résultats sur la seconde partie de l'exercice a été engagé.

En effet, le second semestre s'est traduit par un résultat positif de 2,2 M€ contre une perte de 2 M€ au premier semestre.

Ce redressement devrait se confirmer en 2008.

LES COMPTES SOCIAUX DE GROUPE CRIT

Compte tenu de son activité de société holding, sans activité économique propre, les résultats sociaux de Groupe CRIT ne peuvent être dissociés des résultats consolidés.

Son chiffre d'affaires qui s'élève à 6,1 M€ contre 5,9 M€ en 2006, est constitué de la facturation aux sociétés filiales, de diverses prestations de services et dépenses communes, et ne subit pas d'évolution significative d'un exercice sur l'autre.

Le résultat d'exploitation s'établit à 2,1 M€

Le résultat financier, constitué principalement des produits de participation reçus des sociétés filiales, s'élève à 23,6 M€

Le résultat courant s'établit à 25,7 M€ et le résultat net ressort à 25,8 M€ contre 16,9 M€ en 2006.

Informations environnementales et développement durable

Après avoir été en 2005 l'une des premières entreprises de travail temporaire à recevoir la certification QSE « Qualité, Sécurité, Environnement » pour sa filiale Crit, le groupe a renforcé son engagement en matière de développement durable et créé une fonction dédiée au sein de son organisation interne.

L'objectif tend à favoriser l'émergence d'une culture Développement durable au sein du groupe, qui sera conduite en priorité dans les sociétés du pôle aéroportuaire pour être ensuite étendue à l'ensemble des activités du groupe.

La politique de ressources humaines

La politique de ressources humaines occupe une place primordiale pour notre groupe, avec au cœur de son dispositif, l'accompagnement à l'intégration de ses nouveaux collaborateurs et le développement des compétences, tant pour ses salariés permanents que ses collaborateurs intérimaires.

La formation tient donc un rôle majeur dans cette politique. Le groupe dispose d'ailleurs de deux centres de formation interne répondant aux besoins exprimés tant en interne qu'au niveau des entreprises utilisatrices.

En 2007, le groupe s'est attaché à poursuivre l'accompagnement et la valorisation des compétences de ses salariés pour favoriser leur évolution, l'adaptation de leurs emplois et permettre ainsi l'optimisation des ressources au sein de l'entreprise. L'accent a été mis sur l'intégration des nouveaux collaborateurs au sein du groupe grâce à la mise en place de parcours d'intégration individuels.

En entreprise responsable, le groupe poursuit depuis plusieurs années une politique active en faveur des travailleurs éloignés du monde du travail. Cette politique s'illustre notamment par des partenariats avec l'Agefiph pour l'accompagnement vers l'emploi des personnes reconnues handicapées, avec l'AFPA pour favoriser l'insertion des salariés peu ou pas qualifiés, avec le CNML pour rapprocher les jeunes du monde de l'entreprise.

Le groupe s'est également engagé à promouvoir la non-discrimination et favoriser la diversité auprès de ses salariés par le biais de formations spécifiques.

Au 31 décembre 2007, l'effectif permanent total du groupe a été porté de 4 201 à 4 473 collaborateurs, en augmentation de 6,5%.

Les principaux risques

Compte tenu de son activité, le groupe n'est pas significativement exposé aux risques de change et aux risques sur l'environnement.

Les risques de taux et de liquidité sur les marchés financiers peuvent avoir un impact sur le résultat financier du fait de la structure de la dette dont la majeure partie est à taux variable.

Prises de participation et de contrôle

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, notre société a souscrit à hauteur de 90 % au capital de la société nouvelle de droit marocain C-Services (dont l'objet social est la prestation de services et la sous-traitance de travaux) et à hauteur de 100 % au capital de la société nouvelle de droit slovaque Crit (spécialisée dans le placement de personnel).

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important, susceptible d'influer de façon significative sur la situation de la société, n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

LES PERSPECTIVES POUR 2008

Notre groupe aborde 2008 avec confiance.

Le début d'année confirme la bonne orientation de l'activité du groupe permettant déjà d'anticiper une croissance à deux chiffres sur le premier trimestre.

Le pôle travail temporaire continuera à progresser plus vite que son marché de référence, bénéficiant de la stratégie conduite au cours des derniers mois.

Dans l'aéroportuaire, notre groupe va profiter pleinement des succès commerciaux enregistrés en 2007 et début 2008, permettant d'afficher un carnet de commandes de plus de 150 M€

Au-delà de la croissance, nos actions porteront également en 2008 sur la progression de la rentabilité.

Dans le travail temporaire, notre groupe bénéficiera notamment de la progression de la productivité attendue du réseau, du développement des prestations de placement, des effets de la restructuration menée en Espagne afin de restaurer des niveaux de profitabilité solides sur la zone.

Dans les autres services, le Groupe bénéficiera d'un redressement des activités Ingénierie et Maintenance initié dès le second semestre 2007 et d'une forte dynamique dans l'aéroportuaire.

LES RÉSULTATS

Nous vous proposons d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 25 782 451,54 euros :

- | | |
|--|-----------------|
| ▪ aux actionnaires, à titre de dividende | 3 375 000,00 € |
| ▪ au poste « autres réserves » | 22 407 451,54 € |

Ainsi, le dividende revenant à chaque action sera de 0,30 € L'intégralité du montant ainsi distribué est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Ce dividende sera payable le 15 septembre 2008.

Au cas où, lors de la mise en paiement de ces dividendes, la société détiendrait certaines de ses propres actions, les sommes correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2004	1 800 000 € ⁽¹⁾	-	-
2005	2 250 000 € ⁽²⁾	-	-
2006	2 812 500 € ⁽³⁾	-	-

⁽¹⁾ soit 0,16 €par action

⁽²⁾ soit 0,20 €par action

⁽³⁾ soit 0,25 €par action

LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

1 - L'actionariat de la société

En application des dispositions légales, nous vous précisons que Monsieur Claude GUEJ détient plus des 2/3 du capital social et des droits de vote aux Assemblées Générales.

Aucun autre actionnaire, à la connaissance de la société ne détient plus de 5 % du capital.

Cette liste n'a connu aucune modification au cours de l'exercice écoulé.

2 - Les actions d'autocontrôle

Au 31 décembre 2007 il n'existe aucune action d'autocontrôle.

3 - Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application des dispositions de l'article L 225-100-3 du Code de commerce, nous vous informons :

- Qu'il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote,
- Qu'à la connaissance de la société, il n'existe pas de pactes et autres engagements signés entre actionnaires,
- Qu'il n'existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux. Toutefois, conformément à l'article 34 de nos statuts, les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis 4 ans au moins au nom d'un même actionnaire, disposent d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions dont chacune donne droit à une voix,
- Qu'il n'existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionariat du personnel,
- Que les règles de nomination et de révocation des membres du conseil d'administration sont les règles légales et statutaires,
- Qu'en matière de pouvoirs du conseil d'administration, les délégations en cours sont décrites au présent rapport s'agissant du programme de rachat d'actions propres et en annexe s'agissant des délégations d'augmentation du capital social,
- Que la modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires,
- Qu'il n'existe pas d'accord particulier prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du conseil d'administration.

4 - Les actions auto-détenues

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société a procédé, entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, dans les conditions suivantes :

- Nombre d'actions achetées : 185 795
Cours moyen des achats : 36,78 €

- Nombre d'actions vendues : 190 047
Cours moyen des ventes : 36,46 €

- Montant total des frais de négociation : 0

Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice : 6 699
Valeur évaluée au cours d'achat : 189 207,37 €
Valeur nominale : 2 411,64 €

Motifs des acquisitions	
Animation du titre	100 %
Actionnariat salarié	
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	
Opérations de croissance externe	
Annulation	

5 - La participation des salariés au capital

A la clôture de l'exercice, il n'existe aucune participation des salariés (telle que définie à l'article 225-102 du Code de commerce) au capital de la société.

6 - L'autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions par la société et de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues

Nous vous proposons de conférer au Conseil d'Administration, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social, le cas échéant ajusté afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme, soit sur la base du capital actuel 1 125 000 actions.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2007.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Groupe CRIT par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa quinzième résolution à caractère extraordinaire.

Nous vous proposons de fixer le prix maximum d'achat à 45 € par action et en conséquence le montant maximal de l'opération à 50 625 000 €

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le conseil d'administration, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, calculé au jour de la décision d'annulation, déduction faite des éventuelles actions annulées au cours des 24 derniers mois précédant, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Conseil d'Administration disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

7 - Les délégations en matière d'augmentation du capital

DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE EN VUE D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL PAR APPORT DE NUMÉRAIRE OU INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES OU PRIME

Les délégations de compétence en la matière prennent fin le 25 août 2008. En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir les renouveler et donc conférer au Conseil d'administration :

- Une délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux actionnaires et/ou par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.
- Une délégation de compétence pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Ces délégations ont pour objet de donner au conseil d'administration, dans le délai légal de 26 mois, toute latitude pour procéder aux époques de son choix à l'émission d'actions ordinaires et/ou de toute valeur mobilière donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions ordinaires, et ce à l'effet de financer les besoins de l'entreprise.

Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées, ne pourra être supérieur à 1 000 000 euros. Ce montant inclurait la valeur nominale globale des actions ordinaires supplémentaires à émettre éventuellement pour préserver, conformément à la loi, les droits des titulaires des valeurs mobilières donnant accès au capital.

Il est prévu, dans le cadre de ces délégations, de conférer au conseil d'administration la faculté d'augmenter, dans les conditions et limites fixées par les dispositions légales et réglementaires, le nombre de titres prévu dans l'émission initiale. Cette décision ferait l'objet d'une résolution particulière.

Conformément à la loi, les valeurs mobilières à émettre pourront donner accès à des actions ordinaires de toute société qui possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social de notre société ou de toute société dont notre société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

Ces émissions pourraient être réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Notamment pour permettre d'atteindre un plus grand nombre d'investisseurs, le Conseil d'Administration pourra, le cas échéant, supprimer le droit préférentiel de souscription.

En cas de maintien du droit préférentiel de souscription, si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité de l'émission, le conseil d'administration pourra utiliser les facultés prévues par la Loi et notamment, offrir au public tout ou partie des titres non souscrits.

En cas d'émission par appel public à l'épargne sans droit préférentiel de souscription, le conseil d'administration pourrait conférer aux actionnaires la faculté de souscrire en priorité.

Toujours dans cette hypothèse, la somme revenant ou devant revenir à la société pour chacune des actions ordinaires émises, après prise en compte en cas d'émission de bons de souscription d'actions du prix de souscription desdits bons, sera déterminée conformément aux dispositions légales et réglementaires et sera donc au moins égale au minimum requis par les dispositions de l'article R. 225-119 du Code de commerce au moment où le Conseil d'Administration mettra en œuvre la délégation.

En cas d'émission de titres appelés à rémunérer des titres apportés dans le cadre d'une offre publique d'échange, le Conseil d'administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires pour arrêter la liste des titres apportés à l'échange, fixer les conditions d'émission, la parité d'échange ainsi que, le cas échéant, le montant de la soulte en espèces à verser, et déterminer les modalités d'émission.

AUTORISATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL EN VUE DE RÉMUNÉRER DES APPORTS EN NATURE DE TITRES ET DE VALEURS MOBILIÈRES

Pour faciliter les opérations de croissance externe, nous vous demandons de bien vouloir conférer au conseil d'administration une délégation pour augmenter le capital social dans la limite de 10% de son montant en vue de rémunérer des éventuels apports en nature consentis à la société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette autorisation serait consentie pour une durée de 26 mois.

Le montant nominal global des actions ordinaires susceptibles d'être émises en vertu de cette délégation ne pourra être supérieur à 10% du capital social. Ce plafond est indépendant de celui de l'ensemble des plafonds prévus pour les autres délégations en matière d'augmentation de capital.

AUTORISATION A L'EFFET DE PROCÉDER A UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS D'UN PEE

Dans le cadre d'une obligation légale, pour favoriser l'actionnariat salarié, nous vous proposons également de statuer sur un projet de délégation à donner au Conseil d'administration permettant de réaliser une augmentation de capital, réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise et effectuée dans les conditions de l'article L. 443-5 du Code du travail par l'émission d'actions ordinaires de numéraire et, le cas échéant, par l'attribution gratuite d'actions ordinaires ou d'autres titres donnant accès au capital. Il découle de la loi l'obligation de supprimer le droit préférentiel de souscription.

Il est précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du travail, le prix des actions à émettre ne pourra être ni inférieur de plus de 20 % (ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans) à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions correspondante, ni supérieur à cette moyenne.

Le montant nominal maximum de la ou des augmentations pouvant être réalisées par utilisation de la délégation est de 100 000 euros.

A cet effet nous vous proposons de conférer au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois tous pouvoirs à l'effet d'utiliser la délégation.

Le Conseil d'administration disposera, dans les limites fixées ci-dessus, des pouvoirs nécessaires notamment pour fixer les conditions de la ou des émissions, constater la réalisation des augmentations de capital qui en résultent, procéder à la modification corrélative des statuts, imputer, à sa seule initiative, les frais des augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au dixième du nouveau capital après chaque augmentation, et plus généralement faire le nécessaire en pareille matière.

LES MANDATAIRES SOCIAUX

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des administrateurs sociaux durant l'exercice est fournie en annexe au présent rapport.

1 - Le mode d'exercice de la direction générale

Nous vous précisons que la Direction générale a été confiée au Président du Conseil d'Administration, assisté de deux directeurs généraux délégués.

2 - Les renouvellements de mandats

Arrivent à expiration à l'issue de la prochaine assemblée, les mandats d'administrateurs de Monsieur Claude Guedj et de Mesdames Yvonne Guedj et Karine Guedj.

Nous vous proposons de procéder au renouvellement desdits mandats pour une nouvelle période de six années qui expirera en 2014 à l'issue de l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice écoulé.

3 - Les rémunérations des mandataires

Il n'est prévu le versement d'aucun jeton de présence aux administrateurs.

Dans le respect des dispositions de l'Article L 225-102-1 alinéas 1 et 2 du Code de commerce, nous vous informons des rémunérations totales et des avantages de toute nature versés à chaque mandataire social, par la société durant l'exercice écoulé et durant l'exercice précédent clos le 31 décembre 2006.

Mandataires	Dans la société			
	Rémunérations		Avantages en nature	
	2007	2006	2007	2006
Claude GUEDJ	91 476 €	91 476 €	-	-
Nathalie JAOUI	274 408 €	266 404 €	3 060 €	3 060 €
Karine GUEDJ	98 607 €	91 476 €	3 060 €	3 060 €
Yvonne GUEDJ	-	-	-	-

Les montants sont exprimés en valeurs brutes. Aucune rémunération n'inclut de part variable.

Il n'y a pas de société contrôlante.

Aucune rémunération n'a été versée aux mandataires par des sociétés contrôlées.

La société n'a pris, au bénéfice de ses mandataires sociaux, aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

Il n'existe pas de rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Arrivent à expiration à l'issue de la prochaine assemblée générale, les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société Ricol, Lasteyrie & associés, et de commissaire aux comptes suppléant de Jean-Charles de Lasteyrie.

Nous vous proposons de procéder à la nomination, pour une durée de six exercices qui expirera en 2014, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, du cabinet Ace Audit représentée par Monsieur Alain Auvray sis 5 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 380.623.868, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant, de Monsieur Emmanuel Charrier domicilié 5 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris.

Nous vous informons que ceux-ci n'ont vérifié au cours des deux derniers exercices, aucune opération d'apport ou de fusion dans la société ou les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L 233-16 du Code de commerce.

LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil d'Administration.

Vos commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

En conclusion, nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Nous vous invitons à approuver, par votre vote, le texte des résolutions qui vous sont proposées.

ANNEXES

Annexe 1 - Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité

En euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Augmentations réalisées les années précédentes	Augmentations réalisées en 2007	Autorisations résiduelles
Augmentation avec maintien ou suppression du DPS	26/06/2006	25/08/2008	1 000 000 €	Néant	Néant	1 000 000 €
Autorisation d'augmenter le capital en faveur des adhérents d'un PEE	26/06/2006	25/08/2008	100 000 €	Néant	Néant	100 000 €
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions à émettre ou existantes	16/06/2005	15/08/2008	5 % du capital	Néant	Néant	5 % du capital

Annexe 2 - Liste des mandats exercés au 31 décembre 2007

Claude GUEDJ

Président Directeur Général

GROUPE CRIT
CRIT INTERIM S.A. (Suisse)

Président du Conseil d'Administration

AIRLINES GROUND SERVICES

Directeur Général

CONGO HANDLING SA

Président

GROUPE EUROPE HANDLING
SKY HANDLING PARTNER Limited (Irlande)
SKY HANDLING PARTNER (SHANNON) Irlande
SKY HANDLING PARTNER (CORK) Irlande
CRIT IRELAND HR (Irlande)

Administrateur

SEINE 51
AWAC TECHNICS
LEBREC

Représentant

GEH, Présidente de EHC
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EHM
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de MAYDAY TT
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EH
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de EHR
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de AMA
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de AH
GROUPE CRIT au Conseil de Direction de IFMA

Gérant

ECM
Rh-Externett
CRIT INTERIM ESPANA
CRIT SEARCH
AUXIPLE
CRIT-RH (Tunisie)

Nathalie JAOUI

Présidente

CRIT INTERIM
EURISTT
LES VOLANTS
CRIT
MAYDAY TT

Directeur Général Délégué

GROUPE CRIT

Administrateur

SEINE 51

Membre du Conseil de Direction

EUROPE HANDLING MAINTENANCE

EUROPE HANDLING
EUROPE HANDLING ROISSY
ASSISTANCE MATERIEL AVION
AERO HANDLING
IFMA

Gérante

LES COMPAGNONS
AB INTERIM
AZUR IMMOBILIER

Représentant

GROUPE CRIT au Conseil d'Administration de LEBREC
GEH au Conseil d'Administration d'AGS
GEH au Conseil d'Administration d'AWAC TECHNICS
GROUPE CRIT au Conseil d'Administration de CONGO HANDLING

Karine GUEDJ

Président Directeur Général

SEINE 51

Président du Conseil d'Administration

LEBREC

Présidente

CRIT CENTER

Directeur Général Délégué

GROUPE CRIT

Membre du Conseil de Direction

EUROPE HANDLING MAINTENANCE
MAYDAY TT
EUROPE HANDLING
EUROPE HANDLING ROISSY
ASSISTANCE MATERIEL AVION
AERO HANDLING
IFMA

Représentant

GROUPE CRIT au Conseil d'Administration d'AGS

Gérante

RUSH
ARIANE MEDICAL
COMPUTER ASSISTANCE
RHF
HILLARY
OTESSA

Annexe 3 - Tableau de synthèse des opérations sur titres des mandataires sociaux déclarées au cours du dernier exercice

Nom et prénom	GUEDJ Claude
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Président-Directeur-Général
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Montant total des cessions	63 230 2 390 272,82 €
Nombre total d'instruments financiers acquis Montant total des acquisitions	40 764 1 407 173,92 €

Nom et prénom	JAOUI Nathalie
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Directeur Général Délégué
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Montant total des cessions	0 0
Nombre total d'instruments financiers acquis Montant total des acquisitions	0 0

Nom et prénom	GUEDJ Karine
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Directeur Général Délégué
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Montant total des cessions	5 000 220 000 €
Nombre total d'instruments financiers acquis Montant total des acquisitions	0 0

Nom et prénom	GUEDJ Yvonne
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	Administrateur
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Montant total des cessions	9 000 396 000 €
Nombre total d'instruments financiers acquis Montant total des acquisitions	2 658 99 653,50 €

Annexe 4 - Résultats des cinq derniers exercices

<i>Date d'arrêté</i>	<i>31/12/2007</i>	<i>31/12/2006</i>	<i>31/12/2005</i>	<i>31/12/2004</i>	<i>31/12/2003</i>
<i>Durée de l'exercice (mois)</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>12</i>
<i>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</i>					
Capital social	4 050 000	4 050 000	4 050 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
Nombre d'actions					
- ordinaires	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<i>OPERATIONS ET RESULTATS</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	6 120 142,53	5 929 916,35	5 612 906,34	6 305 907,49	6 603 103,11
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	26 749 670,72	16 496 658,89	17 405 819,00	19 335 140,96	13 839 312,74
Impôts sur les bénéfices	(64 600)	(596 997)	(600 278,46)	(166 118,00)	(670 121,00)
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions	1 031 819,18	218 448,61	729 376,99	1 701 832,18	549 556,67
Résultat net	25 782 451,54	16 875 208,28	17 276 720,47	17 799 426,78	13 959 877,07
Résultat distribué	3 375 000,00	2 812 500,00	2 250 000,00	1 800 000,00	1 237 500,00
<i>RESULTAT PAR ACTION</i>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2,38	1,52	1,60	1,73	1,29
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,29	1,50	1,54	1,58	1,24
Dividende attribué	0,30	0,25	0,20	0,16	0,11
<i>PERSONNEL</i>					
Effectif moyen des salariés	7	7	7	7	6
Masse salariale	1 224 712,86	1 044 514,40	974 031,24	1 037 233,62	891 673,96
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	461 024,95	382 167,64	352 679,71	377 721,68	331 132,00

Honoraires des contrôleurs légaux

	PWC		RICOL	
	2007	2006	2007	2006
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés				
Emetteur	72	72	40	39
Filiales intégrées globalement	255	229	85	87
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes				
Emetteur				
Filiales intégrées globalement				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
TOTAL	327	301	125	126

Attestation du responsable du rapport financier

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Saint-Ouen, le 30 avril 2008

Claude GUEDJ

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pr. Dir. Général

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois (Établie conformément à l'article L.451-1-1 du Code Monétaire et financier et à l'article 222-7 du Règlement Général de l'AMF)

Exercice clos le 31 décembre 2007

OBJET	DATE DE PUBLICATION	LIEU DE CONSULTATION
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 janvier 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2006	14 février 2007	Balo du 14 février 2007
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	28 février 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 mars 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	30 avril 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Comptes annuels provisoires au 31 décembre 2006	02 mai 2007	Balo du 02 mai 2007
Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2007 : + 17,8%	14 mai 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com Investir (19 mai 2007) Balo du 16 mai 2007
Publicité relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes	14 mai 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	14 mai 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Avis de réunion valant avis de convocation de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2007	18 mai 2007	Balo du 18 mai 2007
Pôle Travail temporaire : un mois d'avril record en France : +18%	24 mai 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 mai 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Signature d'un important contrat d'assistance aéroportuaire en Irlande	04 juin 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Assemblée générale mixte du 22 juin 2007 : modalités de mise à disposition des documents préparatoires	7 juin 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com
Le Groupe Crit signe cinq contrats d'assistance aéroportuaire	20 juin 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	30 juin 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Descriptif du programme de rachat d'actions voté par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2007	04 juillet 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2007	04 juillet 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com

Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2007 : +14,8% ; Travail temporaire : +17,6%	25 juillet 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (26 juillet 2007) Investir (28 juillet 2007)
Comptes annuels 2006 définitifs	25 juillet 2007	Balo du 25 juillet 2007
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 juillet 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2007	3 août 2007	Balo du 3 août 2007
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2007, statuts mis à jour	8 août 2007	Dépôt au Greffe
Rapport financier semestriel au 30 juin 2007	28 août 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 août 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Le groupe Crit créé une structure « Développement Durable »	12 septembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 septembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Premier semestre 2007 : Chiffre d'affaires : + 15,4% ; Résultats : + 89,7%	16 octobre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (17 octobre 2007) Investir (20 octobre 2007)
Le groupe Crit signe un nouveau contrat dans l'aéroportuaire	23 octobre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Comptes semestriels au 30 juin 2007	29 octobre 2007	Balo du 29 octobre 2007
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 octobre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Le groupe Crit a signé deux nouveaux contrats d'assistance aéroportuaire en Irlande	06 novembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 octobre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007 : + 12,7% - révision à la hausse des chiffres communiqués le 12 novembre	12 novembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (12 novembre 2007) Balo du 16 novembre 2007
Précisions de la Direction du Groupe Crit concernant la reprise mobilière et immobilière des anciens Ets Chausson par Maser Engineering	19 novembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	30 novembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Crit Maroc ouvre une agence à Tanger	18 décembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com

Information mensuelle relative au nombre total des droits de vote et d'actions	31 décembre 2007	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2007	08 janvier 2008	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Assistance aéroportuaire : contrats de 40 M€ avec British Airways	16 janvier 2008	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Chiffre d'affaires 2007 : + 11,4% Le pôle travail temporaire surperforme son marché	08 février 2008	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (11 février 2008) Investir (9 février 2008)
Chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2007	13 février 2008	Balo du 13 février 2008
Programme de rachat de titres – opération du 26 mars 2008	26 mars 2008	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
Assistance aéroportuaire : contrat de plus de 20 M€ avec la compagnie Emirates	27 mars 2008	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com
2007 : Chiffre d'affaires + 11% Résultat opérationnel : + 46%	16 avril 2008	Site internet de la société : www.groupe-crit.com Site diffuseur agréé AMF : www.hugingroup.com La Tribune (17 avril 2008) Investir (18 avril 2008)